

MÉTÉOROLOGIE  
Nuageux, périodes  
ensoleillées, pluie.  
MIN: 30 — MAX: 45  
Gracieuseté de :  
Shearer Lumber Co. Ltd.  
MONTREAL

PÈRE DU JOUR  
S. MARIN  
Les Librairies  
F. PILON Inc.  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau

VOL. LII — NO 52 MONTREAL, VENDREDI, 3 MARS 1961 10 cents l'exemplaire

## L'objectif du gouvernement avec le ministère des affaires culturelles : QUÉBEC, CENTRE DE RAYONNEMENT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE



### Le fait français est un enrichissement pour tout le Canada, dit M. Jean Lesage

Par Pierre Laporte  
QUÉBEC. — "Le gouvernement a l'intention de faire de la province le centre de rayonnement de la culture française en Amérique". C'est là le vaste programme que s'est tracé l'administration de la province de Québec. Ses moyens d'action ont été exposés hier par le premier ministre, M. Jean Lesage, qui a proposé la deuxième lecture du projet de loi qui crée un ministère des affaires culturelles. Ils sont, en gros, les suivants :

- Un Office de la langue française, qui veillera — dans tous les secteurs de notre vie québécoise — à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite.
- Un Département du Canada français d'outre-frontière, qui tendra une main amie aux Canadiens français des autres provinces, à ceux des États-Unis, et aussi aux Néo-Canadiens, que nous aurions intérêt à intégrer à notre groupe ethnique.
- Un Conseil provincial des arts, qui procurera à la création artistique "des occasions plus nombreuses et plus faciles de se produire".
- La Commission des monuments historiques, qui existe déjà et sera intégrée au nouveau ministère.

#### LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

### Talbot: l'UN appuie le principe mais présentera des amendements

QUÉBEC (DNC) — Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a annoncé hier que l'Union nationale, en dépit de certaines appréhensions qu'elle a exprimées, a décidé de voter en faveur du principe de la création d'un ministère des affaires culturelles dans la province.

Donnant la réplique au chef du gouvernement, M. Talbot a déclaré qu'il serait peut-être préférable qu'on élimine chez nous le ministère de la culture comme on élimine le ministère de l'instruction publique, car la culture est un corollaire de l'instruction. Il a ajouté toutefois que le besoin de culture est si grand au Québec que l'Union nationale, qui a toujours fait preuve d'une grande générosité pour les arts et les lettres, est disposée à accepter le principe de la création d'un tel ministère. M. Talbot a dit qu'il se réservait le droit de proposer les amendements qu'il jugera nécessaires en comité et en troisième lecture.

#### Nécessité vitale

Nous croyons que la création d'un ministère des affaires culturelles est une nécessité vitale, surtout au moment où la population du Québec dans son ensemble est plus que jamais éveillée à l'apport qu'elle pourra fournir à l'épanouissement de notre vie nationale.

En dépit des hauts et des bas qui marquent successivement de prospérité et de récession les cycles de l'économie, il faut convenir que le niveau de vie matérielle ne cesse de s'accroître dans le monde et dans l'époque où nous vivons.

Si l'on ne voit pas des maintenant à préparer l'homme à une utilisation constructive et positive des loisirs que lui laisse une mécanisation du travail sans cesse croissante, au lieu de le grandir, l'amoindrir, le rendre plus vulgaire, le rendre qui s'est manifesté à ce sujet.

M. Stratton conclut que "par déférence pour les États-Unis", le gouvernement canadien continuera probablement d'appuyer la position américaine au sujet de la Chine, mais il ajoute:

"Le sentiment qui règne parmi les Canadiens à ce sujet est sensiblement différent de celui qui ont exprimé la majorité des membres de la Chambre des représentants et du Sénat en manifestant leur opposition à l'admission de Pékin à l'ONU ou à la reconnaissance de la Chine communiste par les États-Unis."

#### A LA CONFÉRENCE DES CHEFS DU COMMONWEALTH

### M. Noël Dorion s'en ira à Londres avec M. Diefenbaker

QUÉBEC. — Le voyage à Londres de M. Diefenbaker l'empêchera de participer en fin de semaine au congrès des progressistes-conservateurs du Québec. Mais l'on répète ici que le premier ministre du Canada ne sera pas le seul dirigeant du parti à briller par son absence lors de ces assemblés.

Un organisateur du congrès a mentionné le nom de Me Noël Dorion, secrétaire d'Etat, considéré présentement comme l'homme fort du parti progressiste-conservateur dans la province. Son nom aurait été rayé de la liste des personnalités attendues à Québec pour les différentes activités du congrès. Comment expliquer alors l'absence de M. Dorion, sinon par un développement d'une importance capitale?

On murmure parmi les organisateurs du congrès, avec un ton de certitude, que M. Dorion s'en va à Londres avec M. Diefenbaker pour assister à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, la semaine prochaine. M. Diefenbaker et sa suite quittent Ottawa aujourd'hui même, à quatre heures de l'après-midi.

### Plusieurs parlementaires américains craignent qu'Ottawa ne se décide à appuyer l'entrée de la Chine à l'ONU

WASHINGTON — De toutes les questions sur lesquelles Ottawa et Washington ne sont pas pleinement d'accord, celle de l'admission éventuelle de la Chine communiste à l'ONU est la plus susceptible de causer un profond différend politique entre les deux pays. Telle est du moins l'opinion de M. Samuel Stratton, démocrate de New-York à la Chambre des représentants et membre du comité parlementaire canado-américain, opinion partagée par plusieurs parlementaires des E.-U.

Dans un communiqué publié hier, le parlementaire américain s'est dit d'avis que la divergence paraît s'accroître entre les deux pays sur la question de l'admission de Pékin dans l'organisme international.

M. Stratton a engagé son gouvernement à prendre des mesures immédiates pour convaincre le Canada et ses autres alliés qu'il serait "insensé" d'appuyer l'admission de la Chine communiste à l'ONU.

A ce jour, le Canada s'est rallié à la position américaine au sujet de la Chine communiste. M. Stratton croit avoir observé, "même chez les Canadiens passablement conservateurs", un sentiment favorable à l'entrée de Pékin à l'ONU.

M. Stratton faisait partie de la délégation des parlementaires américains (représentants et sénateurs) qui a visité Ottawa et rencontré des parlementaires canadiens la semaine dernière. Le communiqué publié à l'issue de la rencontre des parlementaires, a-t-il dit, évitait la question de la Chine pour camoufler le différend qui s'est manifesté à ce sujet.

#### Le mouvement en vue des négociations et de la paix en Algérie

Après la paix en Algérie  
Vers la création d'une association France-Maghreb ?

PARIS — La fin des combats en Algérie et le règlement du problème politique algérien seront-ils l'occasion de la création d'une nouvelle association entre la France et l'Afrique du nord occidentale? C'est là une question que l'on se pose dans les cercles diplomatiques et politiques de la capitale française et une possibilité qu'envisagent plusieurs journaux, à la suite des développements des jours derniers et d'une déclaration faite hier par le ministre de l'information du Maroc.

Plusieurs spécialistes des affaires nord-africaines estiment que la naissance d'une telle association — dont personne ne connaît le contenu —

Le mouvement en vue des négociations et de la paix en Algérie... Depuis cette rencontre, les prises de position importantes se sont succédé à un rythme foudroyant: lundi soir, de Gaulle et Bourguiba disaient leur confiance dans la possibilité d'une solution positive et prochaine du problème algérien; mardi soir, Bourguiba lançait un appel aux chefs de la rébellion pour qu'ils coopèrent avec de Gaulle dans la recherche d'un règlement basé sur l'indépendance algérienne; mercredi, c'était à Rabat, la conférence à trois: Bourguiba, Hassan II et Ferhat Abbas; hier, enfin, le chef du "GPRA" acceptait l'ouverture de négociations directes avec la France.

Autre événement significatif: Paris n'exige plus l'arrêt des hostilités comme condition préalable à l'ouverture de négociations de caractère politique. Il reste à voir si l'accord pourra se faire prochainement sur la portée de ces négociations: se feront-elles uniquement sur les modalités du référendum sur les Algériens exerçant leur droit

### Les Caisses populaires ne pourront investir les fonds des épargnants

QUÉBEC (DNC) — M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, a déclaré hier qu'il ne saurait être question de permettre aux Caisses populaires d'investir dans l'industrie québécoise une partie des fonds placés chez elles par les épargnants. Le gouvernement étudie la possibilité de les autoriser à placer une portion de leur avoir propre.

Le premier ministre a, en même temps, fait une mise au point. Certains journaux lui ont fait dire que le gouvernement avait décidé d'accorder ce droit aux Caisses populaires. Il étudie une telle possibilité, rien de plus, a précisé M. Lesage.

### A l'appel de Bourguiba, le "GPRA" se déclare prêt à des pourparlers avec Paris

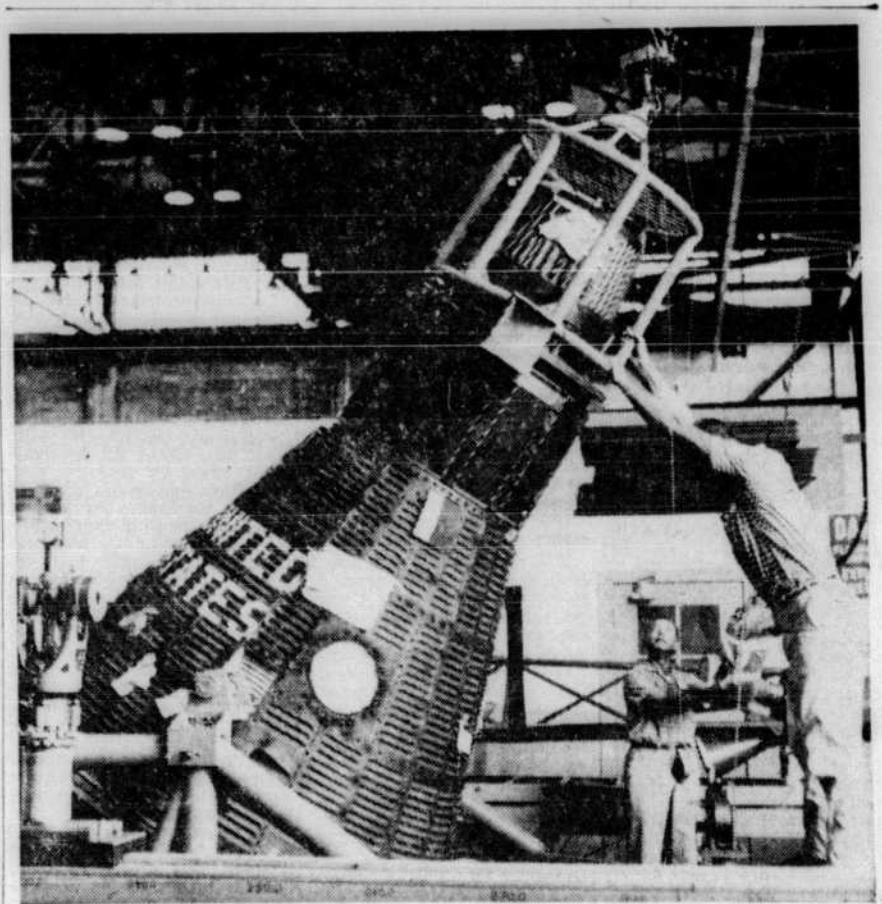
Algérie: la fin des hostilités et l'ouverture des négociations sont désormais imminentes

Le GPRA est prêt à négocier

RABAT — A l'issue d'entretiens commencés mardi soir, dans la capitale du Maroc, entre le président Bourguiba, de Tunisie, le jeune roi Hassan II, du Maroc et M. Ferhat Abbas, chef

### M. Yvon Lavoie, maître de poste des Communes

OTTAWA (DNC) — M. Yvon Lavoie, originaire de Rivière-du-Loup, a été officiellement désigné comme maître de poste de la Chambre des communes. Le choix de M. Lavoie a été fait sur concours et confirmé par la Commission du service civil. Ce Canadien français, ancien marchand de musique et photographe amateur de Rivière-du-Loup, succède à feu Arthur Fitzgerald, décédé le printemps dernier. M. Lavoie est âgé de 48 ans. Il est marié à Thérèse Michaud, de Rivière-du-Loup, et a un enfant, Serge. Il est au service des postes depuis 21 ans.



VEHICULE SPATIAL — Cette photo fait voir une fusée Atlas-2, sur laquelle est montée une capsule semblable à celle qui conduira le premier astronaute américain dans les régions spatiales. On fait subir de fréquents essais à cette fusée en vue de la grande expérience du projet Mercury, laquelle sera tentée d'ici quelques mois, à Cap Canaveral.

### France: les sentences au "procès des barricades"

## Six condamnations (par contumace) et treize acquittements. Ortiz, la peine capitale; Lagailarde, 10 ans

PARIS. — Le fameux "procès des barricades" a pris fin: le tribunal permanent des forces armées a prononcé les sentences hier contre 19 des 20 inculpés, le sort du 20e devant être décidé plus tard. On relève au total six condamnations dont une à la peine capitale (Joseph Ortiz) mais ces six inculpés sont tous en fuite présentement, et treize acquittements.

Ouvert au début de l'automne dernier, le "procès des barricades" ainsi qu'on l'a nommé, concernait une vingtaine de personnalités civiles et militaires d'Algérie accusées d'avoir complété contre la sécurité intérieure de l'Etat et d'avoir été à l'origine de la révolte des Européens d'Algérie, en janvier 1960, révolte qui devait durer une semaine et causer la mort de 22 membres des forces de l'ordre. On sait que devant la fermeté du président de Gaulle, l'armée avait refusé de faire cause commune avec les insurgés qui avaient finalement capitulé.

#### Ortiz, peine capitale

Le tribunal des forces armées a prononcé les sentences suivantes. Une condamnation à mort: Joseph Ortiz, catholien algérien, chef du Front national français (aujourd'hui dissous) et un des principaux auteurs des événements de janvier 1960; Ortiz est disparu depuis la reddition des insurgés et on pense généralement qu'il s'est réfugié en Espagne.

Dix ans de prison pour Pierre Lagailarde, ancien lieutenant de parachutistes, député d'Alger à l'Assemblée nationale, qui avait été un des principaux animateurs des événements de mai-juin 58 et qui fut avec Ortiz, le principal auteur du soulèvement des "ultras" de janvier 60. Arrêté peu après la fin de l'insurrection d'Alger, Lagailarde a profité en décembre dernier de sa mise en liberté provisoire pour s'enfuir en Espagne où il est resté depuis. Les autres peines de prison frappent: Jean Meningaud, avocat d'Alger, disparu depuis janvier 60, sept ans de détention; Robert Martel, journaliste, fondateur du M.P. 13 (mouvement populaire du 13 mai), également en fuite depuis janvier 60, cinq ans de détention; Marcel Ronda, ex-capitaine des unités territoriales de l'Algérie, qui a fui en Espagne avec Lagailarde au début de décembre, trois ans de détention; Jean-Jacques Susini, ancien président de l'association générale des étudiants d'Alger et ex-président des étudiants nationalistes, deux ans de prison, mais avec sursis. Susini se trouve aussi en Espagne.

#### Treize acquittements

C'est dire que pour l'instant, les six condamnés (un à la peine de mort, les cinq autres à des peines variables de prison) sont hors d'atteinte de la justice française.

#### Les autres inculpés ont été acquittés. Il s'agit de MM.:

l'on J. Gardes, ex-chef du 5e bureau (action psychologique), Alain de Serigny, ancien directeur général du quotidien "l'Echo d'Alger"; J.M. Demarques, ancien député à l'Assemblée nationale; J. Loquère, avocat à Alger (en fuite); A. Arnould, pré-

voir page 2: Six condamnations

#### L'ASS.-HOSPITALISATION

### Les internes: "rémunération inacceptable"

Le Dr Yves Lamarre, président de l'Association des internes de Montréal Inc. a fait savoir hier à la presse que l'Association des internes d'expression française et anglaise de la métropole a déjà avisé le Dr Jules Gilbert, directeur de l'Assurance-hospitalisation, qu'elle jugeait tout à fait inacceptables et rejetait d'emblée les taux fixés par son département relativement à la rémunération des internes et des médecins-résidents de la province.

"L'association tient également à souligner, a poursuivi le Dr Lamarre, que la rémunération déjà en vigueur est considérée inadéquate par l'Association des hôpitaux du Québec."

### L'auteur des PLOUFFE s'explique

## Roger Lemelin: "Mon succès est intolérable à bien des gens!"

Dans LE DEVOIR de samedi

LE DEVOIR publiera demain, samedi, dans son supplément hebdomadaire sur les arts, les lettres et l'éducation une interview de Roger Lemelin, dans laquelle l'auteur des PLOUFFE, convaincu que son succès "est intolérable à bien des gens", annonce résolument qu'il ne tombera pas sous les attaques de ceux qui veulent et espèrent sa perte. Par suite des nombreuses critiques dont il a été l'objet récemment, Roger Lemelin est amené à préciser ses positions à l'égard de la langue écrite et parlée. Mieux: il s'en prend farouchement à ses détracteurs qu'il assimile volontiers aux intellectuels.

On trouvera en outre dans notre supplément une mise au point de M. Georges Perras, p.s.s., doyen de la Faculté des arts de l'université de Montréal, sur les structures de l'enseignement secondaire dans la province. M. Perras avait répondu aux universitaires qui, le 18 février dernier, avaient exposé ici leur conception sur le régime des diplômés dans la province.

Voir page 2: Vers la création

Voir page 2: Algérie: la fin

Québec, centre de rayonnement...

(Suite de la 1ère page) Manifestations culturelles Les manifestations culturelles...

Le fait que ces manifestations de l'esprit se continuent; il faut surtout que la création artistique trouve, par l'entremise des autorités, des occasions plus nombreuses et plus faciles de se produire.

Le Québec se doit d'accorder son concours à ceux de nos compatriotes qui, par leur situation, sont en plus grand danger d'être assimilés et de perdre contact avec la culture française.

Le meilleur moyen de ne pas succomber, continue M. Talbot, "n'est-il pas de fuir les occasions mauvaises? Le gouvernement actuel ne sera pas éternel. Supposons qu'un parti de gauche parvienne un jour à prendre le pouvoir dans la province de Québec.

Le chef de l'opposition reproche au gouvernement de ne pas avoir su tirer le meilleur parti de la situation. Il estime que le gouvernement a manqué de vision et de courage.

Le mot "innové" que je viens d'employer n'est pas un vanterisme. Les faits sont là: le ministère des Affaires culturelles est une innovation; aucune province canadienne n'en est actuellement dotée.

Or, pour les réaliser, il ne s'agit pas pour nous de copier les autres nations, même les plus grandes, mais d'être nous-mêmes. A l'air que nous respirons, nous sommes nous-mêmes.

Un tel devoir est encore plus impérieux pour le gouvernement de notre province. Ce gouvernement est non seulement justifié de protéger et de diffuser cette culture, mais il a une obligation morale de prendre une part considérable de responsabilité en restaurant les structures administratives qui s'imposent et en suscitant, à travers elles, le mouvement dynamique de l'expression culturelle canadienne-française.

Entendons-nous bien. Le gouvernement ne crée pas la culture et le gouvernement ne la dirige pas non plus. Le gouvernement cherche tout simplement à créer le climat qui facilite l'épanouissement des arts.

Le ministre des Affaires culturelles, tout comme le Conseil d'orientation économique, n'érigera pas le dirigisme en principe. Il cherchera plutôt à coordonner l'action des organismes qui, dans le Québec, travaillent à l'essor de la culture.

Talbot: l'UN appuie le principe...

(Suite de la 1ère page) D'où cela vient-il? M. Talbot s'est demandé d'où vient cette idée d'un ministère des Affaires culturelles...

Le premier ministre, dit-il, a déclaré qu'il est opposé à la création d'un ministère de l'Instruction publique. Nous aurions aimé qu'il n'y eût pas davantage de ministères des Affaires culturelles.

Le chef de l'opposition assure que la tentation d'embrancher l'art et les artistes au service d'une doctrine politique ne s'est pas manifestée seulement derrière le rideau de fer.

Le meilleur moyen de ne pas succomber, continue M. Talbot, "n'est-il pas de fuir les occasions mauvaises? Le gouvernement actuel ne sera pas éternel.

Le chef de l'opposition reproche au gouvernement de ne pas avoir su tirer le meilleur parti de la situation. Il estime que le gouvernement a manqué de vision et de courage.

Le mot "innové" que je viens d'employer n'est pas un vanterisme. Les faits sont là: le ministère des Affaires culturelles est une innovation; aucune province canadienne n'en est actuellement dotée.

Or, pour les réaliser, il ne s'agit pas pour nous de copier les autres nations, même les plus grandes, mais d'être nous-mêmes. A l'air que nous respirons, nous sommes nous-mêmes.

Un tel devoir est encore plus impérieux pour le gouvernement de notre province. Ce gouvernement est non seulement justifié de protéger et de diffuser cette culture, mais il a une obligation morale de prendre une part considérable de responsabilité en restaurant les structures administratives qui s'imposent et en suscitant, à travers elles, le mouvement dynamique de l'expression culturelle canadienne-française.

Entendons-nous bien. Le gouvernement ne crée pas la culture et le gouvernement ne la dirige pas non plus. Le gouvernement cherche tout simplement à créer le climat qui facilite l'épanouissement des arts.

Le ministre des Affaires culturelles, tout comme le Conseil d'orientation économique, n'érigera pas le dirigisme en principe. Il cherchera plutôt à coordonner l'action des organismes qui, dans le Québec, travaillent à l'essor de la culture.

Algérie: la fin...

(Suite de la 1ère page) Ils disent notamment: "Par suite de l'évolution récente du problème algérien, nous considérons qu'il n'est pas d'obstacles qui devraient empêcher l'ouverture de négociations directes entre le gouvernement français et le gouvernement provisoire algérien sur la base d'une décolonisation complète..."

Le chef de l'opposition reconnaît que "nous souffrons plus que jamais de la mauvaise qualité de notre langue... C'est pourquoi il faut prévoir des moyens d'action précis. Il faut aussi que l'organisme auquel on confiera la tâche ait des ressources financières suffisantes."

M. F. Abbas doit repartir des aujourd'hui pour Tunis où se tiendra une réunion extraordinaire du "GPRP". Pour sa part, le président Bourguiba a déclaré: "Je pars avec un grand optimisme condition à l'ouverture de pourparlers, le cessez-le-feu, en d'autres termes, il accepte que les premières conversations portent à la fois sur l'arrêt des hostilités et sur les modalités du référendum sur l'autodétermination."

Par ailleurs, le gouvernement a retiré dans plusieurs régions aux autorités militaires en Algérie les pouvoirs de police qu'elles détenaient et les a rendus aux autorités civiles; ainsi, toute arrestation devra désormais être autorisée par les représentants locaux de la délégation générale. De plus, il est fortement question que certains des plus importants détenus politiques algériens en France voient leur régime sensiblement adouci et soient placés en résidence surveillée.

En acceptant d'engager des conversations avec Paris, les chefs de la rébellion ont bien précisé que leur objectif subsiste: indépendance complète de l'Algérie. On croit savoir cependant que Bourguiba leur a fortement conseillé de renoncer à certaines exigences comme le retrait complet de l'armée française avant le référendum et la reconnaissance de la souveraineté de l'Algérie sur le Sahara.

Personne ne se cache d'autre part le caractère délicat et difficile des négociations qui vont s'engager. La première étape consistera à délimiter le champ des négociations. Pour le gouvernement français, celles-ci doivent porter essentiellement sur les modalités d'organisation du référendum et sur le régime qui sera d'ici là celui de l'Algérie.

Les dirigeants de la rébellion souhaiteraient pour leur part que les entretiens portent en plus sur les modalités de l'accession de l'Algérie à l'indépendance. Cela supposerait que de part et d'autre l'indépendance soit reconnue comme inévitable. Mais dès lors le référendum prévu deviendrait largement inutile.

Quoi qu'il en soit, derrière toute négociation, les problèmes fondamentaux seront désormais les suivants: les futures relations France-Algérie, dans tous les domaines; le statut et les garanties de la minorité européenne; l'avenir du Sahara.

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à trois heures p.m. le mardi 21 mars 1961, des soumissions pour la construction d'une école de 8 classes type III, mixte, rue Notre-Dame, côté nord, entre les rues Haig et Lyall, dans la paroisse Saint-François-d'Assise.

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par l'architecte et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de l'architecte ne sera pas considérée.

A l'Assemblée...

(Suite de la page 3) Au cours d'une réunion du comité des bills privés, M. Lesage a déclaré qu'il comptait être en mesure d'étudier, au cours du congé de Pâques, un projet qui lui a été soumis en ce sens.

Le chef du Québec a fait remarquer qu'un projet destiné à incorporer l'Entraide Immobilière Laurentienne avait indiqué les nombreuses difficultés qu'entraînerait la révision de la loi des coopératives.

Le Comité des bills privés a alors ajourné l'étude du projet au 19 avril.

Shelbrooke pourra imposer de plus fortes amendes. Le Comité des bills privés de l'Assemblée législative a autorisé hier la ville de Shelbrooke à hausser le montant des amendes imposées aux propriétaires d'établissements commerciaux qui enfreignent les règlements concernant les heures de fermeture.

Les amendes seront portées à \$50 pour une première offense, à \$100 pour une deuxième offense, si elle est commise moins de 12 mois après la première, et à \$200 pour la troisième, si elle est commise moins de 12 mois après la première.

Le programme de la relève comporte un article spécial concernant les finances syndicales, insistant sur la nécessité d'administrer sur une base d'affaires le \$500,000 (cinq cent mille dollars) dont s'occupe annuellement le Syndicat.

M. L'Allier a terminé en affirmant que rien ne peut plus arrêter la relève et que des mouvements possédés de membres actifs dans tous les services municipaux.

Le programme de la relève comporte un article spécial concernant les finances syndicales, insistant sur la nécessité d'administrer sur une base d'affaires le \$500,000 (cinq cent mille dollars) dont s'occupe annuellement le Syndicat.

M. L'Allier a terminé en affirmant que rien ne peut plus arrêter la relève et que des mouvements possédés de membres actifs dans tous les services municipaux.

Le programme de la relève comporte un article spécial concernant les finances syndicales, insistant sur la nécessité d'administrer sur une base d'affaires le \$500,000 (cinq cent mille dollars) dont s'occupe annuellement le Syndicat.

Le programme de la relève comporte un article spécial concernant les finances syndicales, insistant sur la nécessité d'administrer sur une base d'affaires le \$500,000 (cinq cent mille dollars) dont s'occupe annuellement le Syndicat.

Le programme de la relève comporte un article spécial concernant les finances syndicales, insistant sur la nécessité d'administrer sur une base d'affaires le \$500,000 (cinq cent mille dollars) dont s'occupe annuellement le Syndicat.

Le programme de la relève comporte un article spécial concernant les finances syndicales, insistant sur la nécessité d'administrer sur une base d'affaires le \$500,000 (cinq cent mille dollars) dont s'occupe annuellement le Syndicat.

GLAIEUX GÉANTS Mélanges XXX de W.H. Bouteilles 15" et plus de diamètre. Indispensable comme coloris et grandeur. Beaucoup de premiers prix aux expositions. Douz. \$0.25; 25 pour \$1.80; 50 pour \$3.40. 100 pour \$6.80. Circulaire sur la culture du glaieul et catalogue général de semences GRATIS sur demande. W. H. PERRON & Cie Ltée (25) 515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

PROVINCE DE QUEBEC COMMISSION DU SERVICE CIVIL CHEF DE BUREAU REGIONAL Concours no 61 - 126 Ministère du Bien-Etre Social (Services d'Assistance Sociale)

FONCTIONS: Sous direction, organiser et administrer un bureau régional en vue de l'application du programme des services d'assistance sociale concernant le bien-être de la famille, de l'enfance et des personnes âgées, coordonner les activités du bureau avec celles des agences sociales, des institutions, des corporations municipales et des autres organismes de bienfaisance.

QUALITES REQUISES: 12e année ou l'équivalent; preuve d'un bon nombre d'années d'expérience - quatre (4), de préférence six (6) - se rattachant aux fonctions à remplir et acquise à l'emploi d'une administration publique, d'une industrie ou d'une agence privée; aptitudes administratives approuvées; connaissance des problèmes sociaux et des lois et règlements des services d'assistance sociale et autres lois connexes; connaissance suffisante de l'anglais; qualités personnelles appropriées et état de santé satisfaisant.

EMPLOIS DISPONIBLES CLASSE I - \$5,500. à \$6,500. Chef de bureau régional pour Gaspé, Hauterive, Joliette, Lévis, Mont-Laurier, Nicolet, Rimouski, Sherbrooke, Sainte-Anne de la Pocatière, Saint-Yacinthe, Saint-Jérôme et Valleyfield.

CLASSE II - \$6,000. à \$7,000. Chef de bureau régional pour Chicoutimi, Hull, Saint-Jean et Trois-Rivières.

CLASSE III - \$6,500. à \$7,500. Chef de bureau régional pour Montréal et Québec.

POUR EMPLOI A QUEBEC Département de l'Instruction Publique Concours No 61 - 121 DIRECTEUR DES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES - \$8,400. à \$9,600.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL SOUMMISSION AVIS AUX ENTREPRENEURS

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL SOUMMISSION AVIS AUX ENTREPRENEURS

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL SOUMMISSION AVIS AUX ENTREPRENEURS

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL SOUMMISSION AVIS AUX ENTREPRENEURS

Six condamnations... (Suite de la 1ère page) sident du comité d'entente des anciens combattants: F. Féral, président de l'Association "Assistance et protection"; B. Lefevre, docteur en médecine, chef d'un mouvement pour l'ordre corporatif; P. Michaux, professeur à la faculté de médecine d'Alger; J. C. Perez, médecin à Alger; J. M. Sanna, membre du comité central du Front national français; le commandant V. Sapin-Lignières, ex-commandant des unités territoriales d'Alger; Serge Jourdes, lieutenant dans les U.T.; M. Rambert, également lieutenant dans unités territoriales.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL Hôtel du Gouvernement Québec, P.Q. 895 est, rue Saint-Jean Tél.: LA. 4-8411 - Poste 2754 Tél.: VI. 4-1571 - Poste 245



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :  
Rédaction ..... Victor 4-3361  
Sport ..... Victor 4-3362  
Tirage ..... Victor 4-3364  
Expédition ..... Victor 4-3365  
Composition ..... Victor 4-3366

## Importante conférence sur les "goof balls" à l'hôtel de ville

Cet après-midi aura lieu à l'hôtel de ville une importante conférence sur le problème des "goof balls", qui réunira des représentants des autorités fédérales, provinciales et municipales.

Au secrétariat de la mairie on a révélé l'ordre du jour de cette réunion qui sera présidée par le maire, M. Jean Drapeau.

Le Dr Adélaïde Groulx, directeur du service municipal de santé donnera une description des "goof balls", en expliquant leurs effets et la distinction à faire avec les stupéfiants. Le Dr Groulx expliquera aussi les ententes internationales sur les stupéfiants. Les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, les conditions d'une lutte efficace et l'aspect préventif.

Le directeur intérimaire du service de la police, M. Ernest Pleau exposera la situation à Montréal. Il traitera de l'étendue du problème à Montréal, des consommateurs habituels ou d'occasion et du commerce illi-

## LA SESSION FÉDÉRALE

### Les conditions de l'aide aux localités dans le marasme

OTTAWA. — Le ministre du travail, M. Starr, a rendu publics hier les conditions que devront remplir les localités désirant obtenir de nouvelles industries pour lutter contre le chômage. Il a précisé que les localités de plus de 10,000 habitants devront s'être classées, pendant 75 pour cent des 48 mois d'été des années 1953 à 1960, comme localités ayant un surplus de main-d'œuvre et démontrer que l'emploi industriel a constamment décliné. Quant aux localités de moins de 10,000 habitants, le pourcentage est abaissé à 50 pour cent des 48 mois de dépression industrielle. Pour établir ces chiffres on utilisera les statistiques publiées par le Bureau fédéral de la statistique.

### Indiscrétions relatives aux appels téléphoniques de M. Diefenbaker

OTTAWA. — M. Paul Martin, questionné le gouvernement au sujet de soi-disantes fuites de renseignements secrets au cours d'appels téléphoniques interurbains entre Ottawa et le siège social de l'ONU à New York. Il a également demandé si des cas de fuites avaient été signalés à l'attention du gouvernement; dans l'affirmative, il voudrait un rapport détaillé des circonstances qui ont entouré ces indiscrétions.

### Employés de Radio-Canada transférés à d'autres services

OTTAWA. — Le ministre du revenu national, M. Nowlan, a révélé hier que plusieurs employés de la Société Radio-Canada qui faisaient partie du service de transmission par ondes courtes avaient été transférés à d'autres services de la Société.

### Détails refusés sur l'exercice de défense civile

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a refusé hier aux Communautés de faire connaître les détails de l'exercice de la défense civile qui aura lieu en mai prochain à travers le Canada. Il s'agit d'une chose qu'on ne peut discuter à l'occasion d'une réponse à une de-

### Aviation Electric Co. obtient un contrat de défense de \$607,203

OTTAWA. — Le ministre fédéral de la production de défense et Défense Construction Limited ont accordé des contrats d'un montant total de \$7,917,160 au cours des deux premières semaines de février. Sur les 106 contrats d'une valeur supérieure à \$10,000 accordés par le ministère de la production de défense, le plus important se chiffrait par \$2,055,879 et il a été obtenu par

### \$1,738,900,000 DE DETTES

## Le crédit aux consommateurs: hausse de 8.4 p.c. en 1960

OTTAWA. — Un rapport publié hier sur le montant de la dette des consommateurs canadiens soulignait de manière évidente l'investissement officiel récent contre les effets du fardeau croissant du crédit aux consommateurs.

Les dettes dans trois domaines du crédit aux consommateurs totalisaient \$1,738,900,000 à la fin de 1960, soit 8.4 p.c. de plus haut que l'année précédente, rapporte le Bureau fédéral de la statistique.

Ces trois domaines sont: les prêts par les compagnies de finance, les prêts en argent liquide et autres par les compagnies de petits prêts, et les comptes courants dans les magasins à rayons.

## Trafic de barbituriques dans les écoles

La police a mis à jour un réseau de trafic de barbituriques (goofballs) chez les étudiants des écoles secondaires de Montréal. Le réseau, dirigé par des adultes, comprenait au moins quatre écoliers qui ont été arrêtés en même temps qu'un homme de 49 ans. Deux autres adultes qui auraient été mêlés à cette organisation purgent déjà des peines d'emprisonnement pour vols.

## FONCTIONNAIRES: Robert Langlois va succéder à René Constant

Lors de l'assemblée spéciale du comité exécutif du Syndicat National des fonctionnaires municipaux de Montréal Inc., hier soir, M. Robert Langlois a été élu président du Syndicat en remplacement de M. René Constant décédé récemment. M. Robert Langlois occupait la charge de 1er vice-président depuis nombre d'années.

M. Roger Lavallée, directeur syndical pour le bureau du vérificateur, a été élu 1er vice-président du syndicat et M. Paul Houle a été élu directeur du syndicat pour représenter le bureau du vérificateur de la Cité. A la même réunion, M. Robert Langlois a déclaré qu'il serait candidat à la prochaine élection à la présidence du syndicat.

## Le ministère du travail

## Face au chômage, il faut maintenir à un haut niveau le progrès économique

OTTAWA. — Il faut aborder le problème du chômage saisonnier avec des attitudes et des habitudes nouvelles, selon la branche économique et de recherches du ministère fédéral du travail.

Cependant, un facteur essentiel pour empêcher l'aggravation de la situation de l'emploi est de maintenir un niveau élevé de développement économique. Telles sont les principales conclusions d'une étude présentée aux membres du comité sénatorial de la main-d'œuvre.

Le mémoire insiste sur une meilleure planification des activités saisonnières, le développement des changements technologiques, qui vaincraient le climat et des changements dans la manière d'aborder les activités saisonnières.

Personne ne croit que ces moyens constituent la solution définitive de tous les problèmes du chômage saisonnier, mais beaucoup sont d'avis qu'ils pourraient réduire sensiblement le nombre des personnes qui en sont affectées.

Le rapport a été préparé par le Dr Gil Schoningh, chef de la division de l'emploi et du marché du travail de la branche économique et de recherches du ministère du travail, et par M. F. J. Doucet, un expert des recherches sur le chômage saisonnier, du ministère du travail également.

Le rapport mentionne que lorsque le chômage hivernal atteint son point culminant, quelque 250,000 ouvriers sont sans emploi pour des raisons saisonnières. Au moins 40 pour cent d'entre eux proviennent de l'industrie de la construction et la plupart du reste des industries primaires et des transports.

Le document ajoute que proportionnellement un nombre beaucoup plus considérable de personnes ont travaillé durant les hivers des années 1950 que durant les saisons froides des années 1920.

Cependant durant les 10 dernières années, nous en sommes à peu près demeurés au même point en dépit des importants efforts faits pour couper court au chômage saisonnier.

Toutefois, il demeure évident qu'en l'absence d'éléments activant l'économie, tels que le programme des travaux d'hiver, le problème saisonnier serait aujourd'hui beaucoup plus aigu.

## Plaques d'autos: vaine intervention de l'opposition

# M. Lesage: pas de délai au 31 mars, comme l'an passé

QUEBEC (DNC) — M. Edgar Charbonneau, député (UN) de Montréal-Sainte-Marie, a demandé hier au premier ministre, M. Jean Lesage, s'il ne serait pas possible d'accorder un sursis d'une ou de deux semaines aux automobilistes qui n'ont pas encore eu le temps de se procurer leurs nouvelles plaques pour 1961.

Le député a invoqué les perturbations atmosphériques de la fin de semaine dernière pour excuser les retardataires.

"Pas de commentaires", a dit M. Lesage.

Deux autres députés sont intervenus sur cette même question.

Voici les échanges qui ont eu lieu avec M. Lesage:

M. Johnson: Relativement à ce problème des permis des enregistrements de véhicules, en l'absence du procureur général, le premier ministre voudrait-il nous dire s'il est exact que des instructions ont été données à la police provinciale de faire des causeries à tous ceux qui n'ont pu se procurer leur permis à temps, malgré la tempête de Montréal.

M. Lesage: Il s'agit d'une loi qui a été adoptée et qui a été conservée telle quelle par mes savants amis d'en face; je n'ai pas de commentaires à faire.

M. Yves Gubias (UN Trois-Rivières): Je demanderais à l'honorable premier ministre s'il est l'intention du Cabinet de passer ou d'adopter un arrêté ministériel étendant les délais pour le paiement des permis jusqu'au 31 mars 1961, comme cela s'est pratiqué au cours des dernières années.

M. Lesage: la réponse est dans la négative.

## Le délai expire aujourd'hui

Le directeur de la police provinciale, M. Josaphat Brunet, a confirmé hier qu'un délai avait été accordé aux automobilistes de la région de Montréal qui n'ont pas encore obtenu leurs plaques de permis de 1961.

Hier, les policiers se sont contentés d'intercepter les véhicules arborant encore des plaques de 1960 et de servir un ferme avertissement aux conducteurs, après avoir noté le numéro d'enregistrement et le nom du propriétaire. On prévenait celui-ci d'avoir à se procurer ses plaques avant vendredi matin, car à compter d'aujourd'hui la P.P. se montrera sans pitié envers les retardataires. On confisquera les plaques de 1960 et les chauffeurs n'auront pas la permission de continuer leur route avec le véhicule, tant qu'ils ne démontreront pas qu'ils sont en possession des plaques de 1961.

## Les importations durant janvier: \$433,000,000

OTTAWA. — Au cours de janvier, les Canadiens ont acheté pour \$433,000,000 de produits importés, soit pour \$1,000,000 de plus qu'en décembre.

Le total annoncé hier par le Bureau fédéral de la statistique dépasse de 8.4 pour cent celui de \$399,500,000 enregistré en janvier 1960. Cependant, ce dernier chiffre était le plus minime enregistré au cours de toute l'année.

Le montant des importations de janvier a été publié avant celui des exportations pour la même période. Un porte-parole de l'organisme fédéral rapporte qu'un changement des classifications des exportations au Bureau entraînera un délai d'une semaine pour la préparation des rapports sur les exportations.

Les importations en provenance des Etats-Unis se sont chiffrées par \$299,100,000, soit une augmentation de 5.6 pour cent sur celles de janvier 1960, qui étaient de \$283,000,000.

Voici quelques données sur les augmentations enregistrées d'une année à l'autre dans le domaine des importations, au mois de janvier, en provenance du Royaume-Uni — hausse de 16.6 pour cent passant de \$40,900,000 à \$47,700,000, en provenance d'autres pays du Commonwealth — hausse de 53 pour cent, passant de \$12,300,000 à \$18,800,000; de tous les autres pays, hausse de 6.8 pour cent — passant de \$63,100,000 à \$67,408,000.

## A l'Assemblée législative

## Délai de 2 ans avant l'annexion du Domaine Bellerive à Longueuil

QUEBEC (DNC) — Jacques-Cartier ne pourra pas empêcher les citoyens du Domaine Bellerive, — qui veulent être annexés à la cité de Longueuil, — de s'en aller. Mais, le gouvernement, qui doit décider en dernier ressort, les a avertis qu'il ne leur permettra pas, pour l'instant du moins, de rompre leurs liens avec cette municipalité.

Voilà ce qu'a décidé hier matin le comité des bills privés de l'Assemblée législative.

Bellerive est un des beaux quartiers de Jacques-Cartier. Les contribuables de ce district ont demandé à Longueuil de les annexer. La réponse a été favorable. Pour que l'affaire se bâte il fallait ensuite de deux choses l'une: ou que Jacques-Cartier accepte par résolution de laisser partir les annexionnistes, ou que ces derniers, devant le refus de Jacques-Cartier, fassent circuler une pétition favorable à leur projet.

Les gens du Domaine Bellerive, — on se doute bien que Jacques-Cartier a refusé de les céder à Longueuil, — ont voulu procéder par voie de pétition, comme la loi le permet. Jacques-Cartier a contre-attaqué en présentant à la Législature un bill qui aurait eu pour effet de la soustraire aux prescriptions de la loi sur l'annexion par pétition.

L'Assemblée législative a refusé cette exception à la loi générale, mais le premier ministre a dit que le gouvernement n'est pas disposé pour le moment à accepter que Jacques-Cartier perde ses meilleurs contribuables. Rien ne se fera donc avant que la loi générale n'ait été refondue. C'est un délai d'au moins deux ans, dit-on.

## Le bill 20 a été voté sur division

Le projet de loi créant un ministère des Affaires fédérales-provinciales, — le bill 20, — a été voté en troisième lecture hier après-midi à l'Assemblée législative. Le débat n'a duré que quelques minutes. Il a été voté sur division.

Le gouvernement a accepté un amendement de M. Jean-Jacques Bertrand, (UN de Missisquoi) qui oblige le ministre à déposer en Chambre un rapport de son travail dans les 15 jours de l'ouverture de la session.

## La loi sur les coopératives sera amendée

Le premier ministre Jean Lesage a indiqué hier soir que le gouvernement allait présenter, au cours de la présente session de l'Assemblée législative, un projet visant à réviser complètement la loi des syndicats coopératifs.

(Suite à la page 2)

## L'archiviste de la province, membre de l'Institut polonais

QUEBEC — M. Antoine Roy, archiviste de la province de Québec, vient d'être nommé membre actif de l'Institut polonais des arts et des sciences en Amérique. M. Roy est le premier et le seul Québécois à recevoir cet honneur. Cet organisme, dont le directeur pour la section canadienne est M. Tadéusz Poznanski, et le secrétaire général M. Piotr Rodwanski, a son siège principal à New-York et des sections dans divers pays.

M. Roy s'est toujours intéressé aux affaires polonaises et notre pays. Entre autres choses, il s'est occupé à maintes reprises de Polonais en exil. De plus, il est un de ceux qui, depuis 14 ans, a vu à la conservation des trésors polonais. C'est en reconnaissance de tous ces services que la direction de l'Institut polonais des arts et des sciences en Amérique a décidé d'élire M. Roy parmi ses membres actifs.

## Québec pourrait percevoir \$1,000,000 de plus par année

Le Québec obtiendrait plus de \$1,000,000 de revenus par année, si les sociétés fédérales de la Couronne perdent leur immunité les mettant à l'abri des taxes provinciales, a déclaré le premier ministre, M. Jean Lesage.

Le premier ministre Diefenbaker a proposé au cours de la conférence fiscale fédérale-provinciale que les sociétés fédérales de la Couronne payent des taxes provinciales si les sociétés provinciales de la Couronne payent des taxes fédérales. Il s'agirait surtout de taxes d'accise et des taxes sur les ventes et sur les achats.

Le premier ministre du Québec a déclaré, hier, à la Législature que l'hydro-Québec payerait des taxes fédérales en vertu de l'accord proposé. La Voie Maritime du St-Laurent, le Conseil des Ports Nationaux et le

STUDIO  
**Léonard**  
— INC. —  
Spécialiste en  
photographie  
63 est. rue Mont-Royal  
Vl. 4-2911

## Service de REPARATION rapide PAR DES HOMMES D'EXPERIENCE DANS LES RASOIRS ELECTRIQUES

Ouvrage exécuté pendant que vous attendez dans la majorité des cas ou dans les 24 heures.

Commandes postales remplies avec soin

**COMPONNETTE**  
— INC. —  
236 est. Ste-Christine  
Montréal  
Tel. UN. 1-9251  
J. BRASSARD, prop.

Pour réservations, composez: CL. 5-4321

## Au Tout-Montréal mondain le restaurant Reveillon

présente...

# Le Boudoir

Petit salon intime où, pour le plaisir de l'oreille et la détente des danseurs, LES PARISIENS, trio virtuose, déploient leur vaste répertoire. A l'orgue, RALPH SMITH laisse libre cours à son talent et fait vivre les claviers de son magnifique instrument.

Stationnement gratuit pour 400 voitures — 5000 est. rue Sherbrooke, près Vial

## Pour aider les petits et moyennes entreprises à exporter nos produits

L'exportation de produits canadiens devient de plus en plus nécessaire. En effet, elle nous permet de donner à nos industries secondaires, c'est-à-dire à nos manufactures d'articles finis, le moyen d'augmenter leur production et d'obtenir ainsi le développement qui réduit les coûts de revient et multiplie les emplois.

On est porté à tort d'ailleurs à penser que seule la grande ou la très grande entreprise peut se permettre d'exporter. L'exportation est maintenant à la portée même des petites et moyennes entreprises. Encore faut-il que ceux qui les dirigent se donnent la peine de se renseigner sur les nombreux services officiels et privés capables de les aider.

C'est dans ce but que le mardi 7 mars 1961, au bureau de l'A.P.I., 5875, avenue Papineau,

## UNE VOITURE

à la portée de  
TOUTES LES BOURSES

Morris 1961 - \$1395 - tout équipé  
Comptant \$35. Soirée jusqu'à  
6 mois. démonstration gratuite  
à votre domicile

**JEAN AUTOMOBILE INC.**  
16,206 Lajeunesse - TL. 9-8243

USAGÈES - SPECIAL  
Lincoln 59 Continental Mark IV  
regulier \$500, spécial \$375.  
Buick Wild Top 59 - \$2475.  
Chevrolet 1957 Convertible \$1475.



## UNE MAISON CANADIENNE!

Cette maison canadienne de pierre solide est à vendre. Bâtie vers 1860, elle sera encore debout en l'an 2060. Le terrain sur lequel elle est érigée a une superficie de 32,000 pieds carrés (80' par 400') et est en bordure de la rivière des Prairies (à l'arrière) et du boulevard Gouin Est (à l'avant). La maison a deux étages et compte neuf pièces. La cave est creusée à 6 pieds. Le corps principal de la maison mesure 32' par 32' et le "rallonge", 18' par 18'. Le montant total des taxes est de \$234.65 par année. (La maison est située à Montréal-Nord). Le prix demandé est de \$35,000; ce qui représente à peine le prix du terrain, à lui seul. Le comptant exigé est de \$10,000. Pour de plus amples renseignements, téléphoner à FE. 4-5898. Pas d'agents, s.v.p.

"Le Devoir" est imprimé au No 424, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 3 MARS 1961

M. Pearson vole au secours de M. Diefenbaker

M. Pearson vient de battre en retraite au sujet du traité NORAD. Selon la méthode classique, il prétend qu'on l'a mal interprété. Cela l'amène à prendre une attitude pour le moins ambiguë, ce qui devrait soulager grandement le gouvernement conservateur, car les arguments de MM. Diefenbaker et Harkness sur notre défense aérienne sont d'une rare confusion et feraient une belle cible pour un chef d'opposition qui saurait se montrer plus logique et agressif.

Lors du congrès libéral, en janvier, M. Pearson avait prononcé un discours assez ferme à la suite duquel le congrès avait adopté une résolution. Selon les comptes rendus du temps, que le chef libéral n'avait pas démentis alors, M. Pearson préconisait une plus étroite coopération avec l'O.T.A.N., et rejetait une intégration militaire sur ce continent seulement; il ajoutait que nous ne devons pas devenir un partenaire mineur des activités défensives des Etats-Unis, et que nous ne devons pas acquiescer ni utiliser d'armes nucléaires sous aucune forme de contrôle national ou conjoint.

Le parti libéral avait apparemment mal interprété lui aussi le discours de son chef, car il l'avait traduit dans une résolution stipulant qu'aucun gouvernement libéral ne devrait acquiescer, fabriquer ni utiliser d'armes nucléaires, soit sous le seul contrôle du Canada, soit sous un contrôle conjoint des Etats-Unis et du Canada. Il allait encore plus loin en disant que le rôle du Canada dans NORAD devrait être limité à la détection, l'identification et l'alerte, et que le Canada devrait abandonner sa participation actuelle à NORAD quant au rôle des intercepteurs.

Quelque temps après, dans un discours à Toronto, M. Pearson précisait que si l'acquisition d'armes nucléaires devenait une nécessité pour la défense du Canada, il faudrait que ces armes soient sous le contrôle de l'O.T.A.N. et non sous une régie nationale; il ajoutait que cette nécessité n'existe pas à l'heure actuelle.

Depuis lors, le chef libéral a reçu l'appui de ceux qu'il désigne comme neutralistes, et cela l'a embarrassé. Il affirme avoir dit au congrès libéral, que si le Canada devenait une puissance non nucléaire, il n'aurait pas besoin du NORAD. Il prétend que beaucoup de gens n'ont pas compris; ce qui n'a rien d'étonnant, car c'est une drôle de logique d'affirmer que la décision hypothétique du Canada de devenir une puissance non nucléaire entraînerait la fin du NORAD alors que ce pacte ne comporte pas encore l'utilisation chez nous d'ogives nucléaires et pourrait par hypothèse continuer de les exclure.

Quant aux intercepteurs, M. Pearson désavoue carrément la résolution du congrès libéral. Il estime que nos désuets CF-100 doivent être remplacés par d'autres intercepteurs plus modernes, munis d'armes classiques.

Ces explications laborieuses, et difficilement conciliables avec ses discours antérieurs, amènent M. Pearson à une autre conclusion. C'est que si le gouvernement canadien décide d'accepter des armes nucléaires, cela influera sur la politique du parti libéral, notamment si les libéraux prennent le pouvoir après cette acceptation.

M. Pearson dit qu'on l'a mal compris, au Canada... et aux Etats-Unis. Ainsi ex-

pliquée son attitude pourrait avoir pour objet de rassurer Washington; les libéraux sont opposés à ce que le Canada soit "un partenaire mineur des activités défensives des Etats-Unis", mais ce n'est qu'un argument de parti d'opposition, qui ne doit pas embarrasser MM. Kennedy et Diefenbaker, car on accepterait facilement le fait accompli en prenant le pouvoir.

La politique du gouvernement conservateur n'est pas plus brillante car elle fourmille de contradictions. Le cabinet projeté depuis un an de remplacer nos avions CF-100, démodés, par d'autres intercepteurs plus modernes. Or ce devait être le rôle du célèbre CF-105, de dévouable mémoire. Ottawa veut maintenant acheter des intercepteurs américains VF-101 Voodoo; mais en retour le gouvernement demande que Washington achète des avions canadiens; il était d'abord question d'une commande d'avions de transport CL-44, mais les Etats-Unis n'en veulent pas; aux dernières nouvelles, le Canada construirait des CF-104 Starfighter que les Etats-Unis achèteraient pour les alliés d'outre-mer.

Or il y a deux ans, quand le gouvernement a décidé de sacrifier le CF-105 canadien pour acheter des Bomarc américains, M. Diefenbaker, appuyé par son ministre de la défense d'alors, M. Pearson, invoquait l'argument que les intercepteurs étaient désuets et qu'il fallait opter désormais pour les fusées. Le premier ministre disait en Chambre que durant les mois antérieurs on avait constaté que la menace des bombardiers contre laquelle le CF-105 devait fournir une défense avait diminué, et que d'autres moyens de faire face à la menace avaient été mis au point plus vite qu'on l'espérait.

M. Pearson expliquait que la menace des bombardiers diminuait à mesure que celle des fusées augmentait. La fusée Bomarc ne vaut rien contre les grandes fusées, et ne peut assurer qu'une protection marginale contre d'autres menaces fort hypothétiques. Mais cela ne suffit pas à justifier M. Diefenbaker de vouloir acheter pour peut-être \$300 millions d'intercepteurs analogues à ceux qu'il jugeait désuets il y a deux ans.

Voilà une attitude qui paraît plutôt vulnérable; pourtant M. Pearson vole au secours de M. Diefenbaker sur cette question des intercepteurs. L'explication la plus plausible c'est que des influences puissantes ont dû jouer pour que les chefs des deux grands partis adoptent ainsi des attitudes parallèles sur une question aussi litigieuse et controversée. Et les divergences s'atténuent de même quant au NORAD et aux ogives nucléaires des Bomarc.

MM. Diefenbaker et Pearson s'accordent pour répudier et dénoncer toute opposition à une politique militaire dangereuse, et afin de la déconsidérer ils la qualifient de neutralisme. Mais ils glissent tous deux vers le satellisme. M. Pearson veut apparemment laisser en exclusivité au P.S.D. ou au Nouveau parti une politique de défense plus conforme aux intérêts et aux exigences de l'indépendance nationale. A moins que les cadres de son parti l'amènent à traiter moins cavalierement les résolutions du congrès libéral.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

M. Trudeau, et "l'aliénation nationaliste"

En trois pages de "Cité Libre" (mars), M. Pierre Elliott Trudeau règle son compte au nationalisme canadien-français. C'est un peu court. Les nationalistes seraient des "aliénés". Ils divertiraient vers des buts extérieurs et négatifs la vie de la nation. Selon eux, tous nos retards seraient "la faute des Anglais". En somme le nationalisme, pour Trudeau, cela reste le duplisme. C'est un peu fort.

Une tradition nationaliste. Voici sa thèse fondamentale. Lisez ces paragraphes attentivement. Dites-moi si cette pensée date de Cité Libre:

"Ce qui nous paraissait plus pressé que des discussions sur la part des autres dans nos avatars, c'était que la communauté utilisât effectivement les pouvoirs et les ressources mis à sa disposition par l'acte de 1967. Car elle ne le faisait pas.

"Nous avons grandi, et nos pères avant nous, et leurs pères avant eux, sous un Etat provincial dont l'essentiel de la politique a été d'aliéner les meilleures et les plus accessibles de nos ressources naturelles, et d'abdicquer toute juridiction sur l'organisation so-

Sans doute, ces doctrinales et ces hommes d'action disaient aussi d'autres choses avec quoi Trudeau ne serait pas d'accord. Mais je me demande pourquoi le directeur adjoint de Cité Libre met une somme tenacité à rééditer des inexactitudes historiques.

Tuer des morts. Vérifions cela dans un autre de ses paragraphes. Résumé l'attitude de Cité Libre sur la question, il écrit:

"... nous cherchions à faire de l'Etat québécois une réalité; et comme l'acte confédératif nous investissait de pouvoirs abondants à cette fin, nous considérions comme entreprises de diversion les mouvements nationalistes; en effet, pour justifier les Canadiens français d'avoir exercé si peu et si mal leurs abondants pouvoirs constitutionnels, les nationalistes s'employaient à démontrer que ces pouvoirs auraient dû être plus abondants encore. De la sorte, l'Autre était invariablement trouvé coupable d'avoir restreint des pouvoirs que de toute façon nous

AU BRÉSIL

La "révolution du balai"

Par Raoul Raugel

RIO-DE-JANEIRO, 21 février. — La "révolution du balai" annoncée par Janio Quadros commence à devenir une réalité. Moins d'un mois après avoir pris le pouvoir, le nouveau président du Brésil a déjà montré qu'il est résolu à tenir parole: il mettra de l'ordre dans la maison. En politique intérieure, le bilan de son premier mois à la présidence présente un nombre impressionnant de mesures énergiques pour assainir l'administration et réduire les dépenses superflues.

"Mon gouvernement sera rude et austère", avait annoncé Janio le soir de son investiture. Le pays commence à se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'une vaine promesse. Les actes de tous les services administratifs accusés de corruption ou de négligence sont sévèrement examinés pour établir les responsabilités.

Le président veut savoir le comment et le pourquoi de toute prévarication.

Soixante-dix maréchaux sont suffisants

De telles mesures font renaître l'espoir dans le peuple — ce peuple que le président veut avoir pour seul guide et suprême juge. La "crise d'autorité" que Janio Quadros mentionnait dans son discours d'investiture comme l'une des principales causes des maux de la nation a donc de fortes chances d'être arrêtée. Si c'est réellement d'un maître qu'avait besoin le pays, il l'a maintenant...

Mais Janio Quadros n'est pas l'homme des demi-mesures. Il veut de mettre sa popularité à l'épreuve en faisant subir aux fonctionnaires — dont l'immense majorité comptent parmi ses électeurs — les premières conséquences de l'austérité qu'il annonce. Pour couper court aux abus, Janio Quadros a décidé d'abolir l'ancien régime de travail dans la fonction publique. Les fonctionnaires doivent dorénavant suivre un horaire complet de sept heures de travail par jour. Jusqu'à maintenant, ils travaillaient de midi à dix-huit heures seulement. La traditionnelle mesure de l'emploi public se trouve ainsi définitivement éliminée. Mais cette mesure risque de susciter une véritable révolution des "prolétaires en col blanc" car, pour un grand nombre, l'ancien horaire leur permettait de trouver un second emploi à mi-temps pour compléter un budget personnel que leur seul traitement de fonctionnaire n'aurait pas suffi à équilibrer.

Pas encore complètement remis de leur surprise, les fonctionnaires ont malgré tout décidé une marche sur Brasilia pour demander au président de trouver un remède à ces difficultés. Il est vrai que les principales victimes sont les fonctionnaires résidant à Rio-de-Janeiro où les difficultés de transport et le mode de vie leur posent des problèmes pratiquement insolubles. Janio se serait-il aperçu du coup qu'il porte à l'ensemble de la population? De toute façon, le gros de l'administration? Ou bien aurait-il simplement voulu éliminer de cette façon la "tentation de la bonne planche" dans un pays qui doit adapter sa mentalité aux impératifs de la production et du rendement? De toute façon, pour qui connaît Janio, il est impossible que le président revienne sur une déclaration de cette importance.

Il est vrai que sa "guillotine" n'épargne personne. Les militaires, les diplomates et nous n'avons ni l'intention, ni la capacité, ni l'intelligence d'exercer."

Vraiment, vraiment, de qui parle ici M. Trudeau, sinon de Maurice Duplessis? Il résume ses propres griefs, mais en même temps ceux de la plupart des nationalistes indépendants, contre la politique chauvine de l'Union nationale avant Paul Sauvé. La lutte du Bloc populaire en faveur d'une autonomie positive et dynamique, qu'était-ce, sinon cela? Pourquoi s'amuser à tuer des morts?

Le rôle de l'Autre. Dans le même temps, M. Trudeau minimise singulièrement le rôle de l'Autre. Il a l'air d'oublier que pendant et après la dernière guerre, le gouvernement central a vraiment tenté de s'installer dans des domaines provinciaux essentiels, et que cette offensive n'est pas terminée.

Pourtant, il écrit lui-même: "Et Cité Libre n'a jamais été centralisateur ni bon-ententiste; qu'on relise nos articles approuvant l'impôt direct de M. Duplessis, et désapprouvant les octrois fédéraux aux universités, par exemple. En effet, nous ne croyons pas que les Canadiens français arriveraient à la maturité politique en s'en remettant aux autres pour l'exercice de leurs droits." Fort bien. Mais M. Trudeau ne croit certes pas qu'il a suffi de quelques articles de Cité Libre pour faire reculer Ottawa, empêcher que les universités québécoises ne reçoivent les impôts fédéraux, décider M. Duplessis à imposer le revenu personnel. Il a fallu mobiliser l'opinion, tenir tête aux libéraux du temps, signaler avec insistance les empiètements de l'Autre. Cette besogne n'intéresse peut-être pas M. Trudeau.

Pourquoi reprocherait-il à d'autres de l'avoir accompli?

les gens de la plus haute société, se voient également soumis à la loi d'austérité. Tous les postes superflus sont purement et simplement supprimés. Plusieurs chargés de mission à l'étranger sont rappelés. On annule la participation de l'armée de l'air brésilienne aux prochaines manœuvres inter-américaines de Panama: il n'y a pas de crédits... Mais le meilleur est pour la fin: le président a décidé de supprimer dorénavant le rang de maréchal. Sous son gouvernement aucun militaire ne recevra cette dignité. C'en est assez de soixante-dix maréchaux pour une armée en temps de paix...

Janio Quadros est sérieux: "Le Brésil paiera toutes ses dettes jusqu'au dernier centime. Mais le poids de cette charge sera réparti entre tous les citoyens." Sur le plan de la politique internationale, les initiatives du président Quadros ne sont pas moins spectaculaires. A côté de ses intentions, il y a les faits. On commence à parler d'une nouvelle politique de l'Atlantique sud, dont le Brésil pourrait devenir le leader. On parle d'un panaméricanisme sous les auspices de Fidel Castro. Et on parle aussi beaucoup d'un nouveau "neutralisme" qui, sans mettre en question les alliances traditionnelles, pourrait chercher de nouvelles formes.

De M. Fidel Castro à l'Afrique

De fait, Janio Quadros entend pratiquer à l'égard de l'Afrique une nouvelle politique dynamique et originale. La première mesure prise dans ce sens a été l'institution de bourses d'études pour les jeunes Africains dans les universités brésiéliennes. D'autre part tout est prêt pour la reprise des relations diplomatiques entre le Brésil et la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie. Les rapports seront également rétablis avec Moscou, affirmation de source très sérieuse. Et l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin ne saurait tarder.

A l'intérieur du continent le problème des relations avec Cuba est posé sans équivoque. De toute façon il n'est absolument pas question de condamner la révolution cubaine: celle-ci est une affaire cubaine qui exige avant tout, selon Quadros, de la compréhension. Le panaméricanisme de Janio Quadros ne sera donc pas une fiction lyrique. "Il y a deux cents millions de Sud-Américains qui font sortir de la misère et de l'oppression, et qui font faire accéder à une liberté réelle, à l'idéal de la loi chrétienne."

On a bien souvent qualifié de "révolution" l'élection de Janio Quadros. Cette révolution pourra bientôt, semble-t-il, devenir plus qu'un terme commode destiné à qualifier un phénomène pour le moins curieux.

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde".)

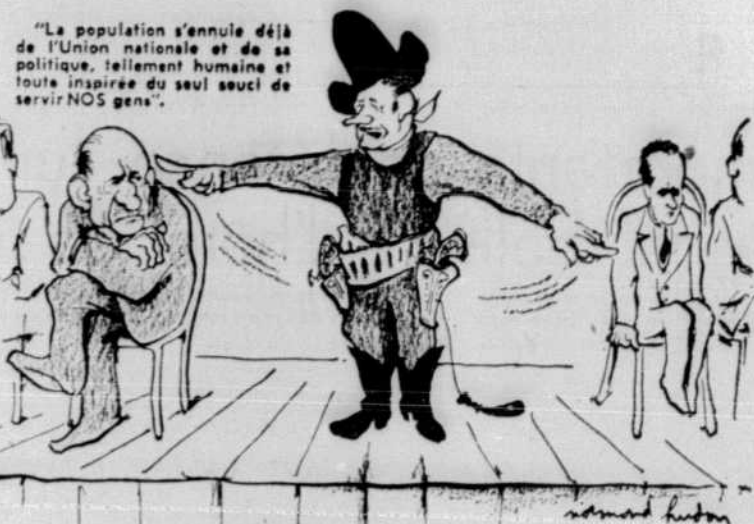
Un accès de peur

Ce que je pardonne mal à un esprit de cette valeur, c'est sa volonté de ne pas comprendre, et sa volonté de tout confondre. Il y a plusieurs pensées nationalistes. Certaines sont carrément conservatrices et autoritaires. D'autres, démocratiques et libérales (je ne réfère pas au parti), tentent de demeurer dans le courant. Il y a aussi des attitudes chauvines et xénophobes — tendance naturelle des hommes, vers quoi ils retomberaient toujours, mais contre quoi la plupart des chefs nationalistes n'ont cessé de mettre leurs adeptes en garde. M. Trudeau mélange tout.

Son accès de colère me paraît être un accès de peur. M. Trudeau a peur, devant la renaissance du nationalisme, que certain négativisme d'autrefois ne recommence. Il regarde le séparatisme comme un alibi; moi aussi. Mais pourquoi cet alibi? Je suis très frappé par le fait que le recrutement séparatiste réussit à merveille chez les fonctionnaires fédéraux qui vivent ou ont vécu à Ottawa: Us ont rencontré là une négation de ce qu'ils sont; en conséquence, ils s'efforcent de nier Ottawa. Mais c'est l'Autre qui a commencé.

Prétendre que l'Autre n'existe pas me paraît aussi faux et aussi malsain, comme attitude, que de se laisser obséder par lui. Faire comme si les relations des Canadiens français avec Ottawa et le reste du pays étaient heureuses, ou en tout cas comme si elles restaient sans importance; c'est supprimer volontairement une partie de la réalité, et c'est risquer à la longue de ne pas être curé. Par ce qu'elle n'a pas dit, Cité Libre a peut-être contribué pour sa part à la renaissance du séparatisme canadien-français.

ANDRE L.



La franchise de Danny Boy

Lettres au "Devoir"

De Lemelin à Pagnol

M. Roger Lemelin. Depuis quelque temps, l'on critique beaucoup notre roman télévisé "En Haut de la Pente douce". Vous êtes chanceux, combien d'autres voudraient obtenir la même attention. Ces jours derniers, j'ai vu et écouté Marcel Pagnol interviewé par Mme Judith Jassin. Pagnol nous dit, entre autres, que sa pièce en trois volumes, "Marius, César et Fanny" avait été traduite en quatorze langues. Presque un succès? Et, pourtant ses personnages s'expriment et agissent en vrais Marseillais, en quelque sorte en père Gédéon. Ce qui n'a pas empêché monsieur Pagnol d'être élu membre de l'Académie française et de contribuer à améliorer le dictionnaire de la langue française.

J. A. MORRISSETTE Princeville, P.Q.

L'enquête sur l'éducation

Monsieur le directeur, L'enquête sur l'éducation sera à peu près inutile à moins qu'on ne précise à l'avance le but qu'on poursuit en l'instituant. Autrement nous n'aboutirons qu'à des recommandations vagues, sinon contradictoires. A mon avis l'objectif des dix prochaines années devrait être modeste et strictement limité à notre émancipation économique, à la production de richesses nouvelles, à la création d'industries secondaires. Un tel principe s'il était accepté militerait en faveur d'un programme semblable à celui des Anglo-Saxons pour le secteur public de l'éducation, 2e d'écoles normales qui prépareraient des professeurs de science sachant le français, 3e de nouvelles facultés universitaires de commerce, de génie et de science et 4e contre la création de nouvelles facultés de sciences sociales, de relations ouvrières, de droit, de pharmacie, de chirurgie dentaire et même de médecine. Les universités actuelles forment déjà suffisamment de parasites. Grâce à une politique d'ins-truction technique nous occupons maintenant les postes de contre-maîtres. Aurons-nous le cran de viser un cran plus haut? Léonard Dubé

Deux sons de cloche

M. Guy Viau, surnaturel, pour ne voir dans une belle figure qu'un vulgaire appât à l'excitation érotique. En définitive, cher monsieur, je crois que vous pouvez rester le bien tranquille sur ce sujet. L'Église, par ses chefs qui ont charge de donner à discrétion "l'imprimatur" aux images, pourra encore longtemps se passer de vos "conceptions malades" sur ce sujet. En attendant vous pourriez librement, si le coeur vous en dit, continuer vos laborieux efforts à faire une propagande, peut-être bien payante, pour quel pas... en faveur des "chromos inintelligibles" de l'art moderne, qui... apparemment ne se vendent pas assez. Mlle M. Pépin, Lac Masson, Qué.

Monsieur Guy Viau, Merci de poser une question aux lecteurs. Merci de souligner un problème si délicat que le culte des images, au point de vue influence dans l'éducation religieuse de nos chers petits. Monsieur Viau, le peuple chrétien a besoin de laïcs ou profanes comme vous qui n'ont pas peur de toucher au doigt aux problèmes se rapportant directement ou indirectement à la religion... Les choses matérielles elles, sautent tellement aux yeux (c'est le cas de le dire). Bravo! Puisse les directeurs du "Devoir" continuer dans cette veine, ils continueront ainsi à servir une noble cause. Nicole Boudreau

L'ACTUALITÉ

Mémoires d'un cheval

Préface. Toute ressemblance avec un autre de ma race, est pure coïncidence, pas de farce. Dédicace. A tout individu, Ayant le courage de son point de vue. Oh! Humanité, comme tu m'as baffoué, Que ne m'a-tu laissé à mes prés, A mes vallons, où j'étais si gai. Tu avais besoin de moi, tu m'as bridé. Dès les premiers temps de la colonie, Je faisais partie de ta vie. Tu ne pensais pas me chasser dit, J'étais précieux du temps de semis, Au remplissage des fenils. Depuis l'auto m'a pris la circulation, Peine, j'ai gardé mes impressions; On m'a enlevé des sillons, J'ai cédé encore à l'invention. Devenu seul presqu'étranger, Voici qu'un très grand savant, Me découvre pour un médicament, Avec la pénicilline je reprends mes élan. Désormais je sauterais des vics c'est sûr, J'en arrive à oublier mes morsures, On me lance aussi dans la coiffure, Les jeunes filles imitent mon allure. Je chanterai encore sur les violons, Mon cri en sortira de merveilleux sons, Je ferai des heureux dans l'équitation, Les peintres eux, m'immortaliseront. Pendant que je rêve à ces doux moments, Voici qu'une bande de sacripants, M'introduisent dans les restaurants, Où je suis broyé à belles dents, D'où l'on me chasse en s'indignant. Nouvelle atteinte pour mon moral, Ma chair avait porté scandale, Je me croyais au moment crucial, Mais on devait me faire beaucoup de mal. J'en suis encore tout indigné! C'est le bout, je me défendrai, Même s'il me faut ruer. Je dois me faire respecter. On m'accuse de hennir dans le parler académique, Sache que si j'ai frôlé la langue anatomique, C'est purement par force gastronomique, Et je suis ahuri par toutes ces polémiques. "MORALE" Si tu veux vraiment te corriger, Atte-toi à tes responsabilités, Pioche de ton côté et cesse de seller, Tes fautes sur d'autres que "tous" O.K. Sans rancune, je retourne à ma lande Bonne chance avec ta langue, Je dois m'entraîner pour les courses d'Irlande. Histoire de changer la propagande. A WING A HANG! O.A.S.T.



# Aux quatre coins du monde

## ESSAIS NUCLEAIRES : Kennedy est confiant en un accord sur l'interdiction permanente des expériences

WASHINGTON. — Le président Kennedy espère que les négociations — qui reprendront le 21 mars — entre les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, à Genève, permettront d'en venir à une entente sur l'interdiction permanente des expériences nucléaires. Cependant, le président n'a pas voulu dire s'il prévoyait que l'accord puisse se faire avant la fin de l'année. Voici deux ans et quatre mois que les "trois" ont entamé à Genève une conférence en vue d'un accord international interdisant toute expérience d'armes nucléaires. Si un traité est enfin signé, les autres Etats seront invités à adhérer à l'entente. Cependant, M. Kennedy a bien distingué entre ce problème et celui, beaucoup plus vaste et plus complexe, du désarmement en général. La nouvelle politique américaine en matière de désarmement ne sera pas définie avant l'été et les entretiens Est-Ouest ne pourront reprendre avant l'automne prochain.

## ARMEMENTS : il se dépense à cette fin dans le monde environ \$330 millions par jour

WASHINGTON. — Il se dépense chaque jour dans le monde environ \$330 millions au titre de la défense nationale, principalement pour la fabrication et l'entretien des armements. On estime que cela veut dire une dépense de près de \$40 par année pour chacun des quelque 3 milliards d'êtres humains. Selon les experts américains, la somme globale dépensée est de l'ordre de \$120 milliards par année, près de \$14 milliards par heure. Les Etats-Unis et l'URSS à eux seuls dépensent 88 milliards de dollars par année, soit 73% du total mondial; on estime le budget militaire de l'URSS à \$42 milliards tandis que celui des E.-U. est de \$46 milliards. Viennent ensuite, dans l'ordre, la France qui, avec la nouvelle loi-cadre militaire, consacre près de \$4,5 milliards à la défense, la Grande-Bretagne, la Chine communiste, etc. Les experts estiment que si les \$120 milliards étaient affectés d'un coup à des fins pacifiques, on pourrait loger convenablement les 240 millions de familles des pays sous-développés et doubler le revenu annuel des 1,200,000,000 d'habitants de l'Inde, de la Chine et du Pakistan.

## INDE : le pays aura besoin de recevoir \$1 milliard de l'étranger pendant 10 ans

TORONTO. — M. D. K. Nehru, ambassadeur itinérant de l'Inde, chargé des questions économiques, a déclaré hier, devant l'Empire Club, que son pays aura besoin de recevoir de l'étranger à titre d'assistance directe au moins \$1 milliard par année au cours de la présente décennie. Cette somme serait trois fois plus élevée que les crédits dont l'Inde a bénéficié annuellement de 1950 à 1960. M. Nehru a souligné que la masse des populations asiatiques suit avec attention deux luttes contre le sous-développement, celle de la Chine et celle de l'Inde. "Si l'expérience entreprise selon des normes démocratiques par l'Inde échoue, les conséquences peuvent être considérables pour l'Asie et pour le monde entier" a-t-il dit. Il a rappelé que le revenu annuel moyen par tête est estimé à \$70. En Inde alors qu'il est de \$2,050, au Canada.

## CONGO : M. "H" estime qu'il lui faudra 25,000 hommes et une somme supplémentaire de \$135 millions

NATIONS UNIES, N.Y. — Le secrétaire général Dag Hammarskjöld a déclaré hier qu'il faudra porter à 25,000 hommes les effectifs du contingent international au Congo et ouvrir des crédits supplémentaires de \$135 millions pour les fins de la mission de l'ONU au Congo en 1961. M. "H" a inclus ces chiffres dans un document qu'il a préparé à l'intention de l'Assemblée générale qui reprendra ses travaux le 7 mars. Cette somme ne comprend pas celle de \$100 millions déjà votée en principe par l'ONU pour assurer la restauration de la vie économique au Congo; en fait, \$18 millions seulement ont été versés à ce fonds par divers Etats. Dans la somme de \$135 millions requise pour 1961, le secrétaire général fait entrer un montant de \$107 millions que devraient déboursier

directement les Nations Unies et un autre de \$28 millions au titre de remboursement pour les frais avancés par les gouvernements qui participent au contingent international.

## FRANCE : nouvelle série d'expériences nucléaires dont une au Sahara

PARIS. — Le ministre des armées, M. Pierre Messmer, a annoncé hier que la France se livrera à une nouvelle série d'expériences nucléaires à partir d'avril, expériences qui porteront sur les bombes "A" et sur la nouvelle bombe préparée à hydrogène. Comparant devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, le ministre a précisé qu'au moins une expérience aura lieu encore dans le périmètre de Reggane, au Sahara. Par la suite, seules des explosions expérimentales souterraines et portant sur des armes de petit calibre auront lieu au Sahara. Quant à la bombe "H" française, dont la mise au point est achevée, il importe de trouver un lieu d'expérience ailleurs qu'au Sahara; il est possible qu'elle ait lieu soit au cœur de l'Océan Pacifique, soit dans l'Antarctique français. La France a fait exploser sa première bombe "A" voici treize mois; il semble qu'elle expérimentera sa bombe "H" vers la fin du printemps soit sensiblement plus tôt que les experts étrangers ne l'avaient prévu.

## LAOS : le prince S. Phouma réclame la formation d'un cabinet de coalition, la pleine neutralité et le départ des Américains de son pays

PHNOM PENH. — L'ancien premier ministre du Laos, actuellement en exil au Cambodge, a réclame hier la formation d'un gouvernement de large coalition incluant des représentants du Pathet Lao, communiste, la stricte neutralité de son pays dans le domaine des affaires internationales ainsi que le retrait des soldats et conseillers militaires américains qui se trouvent actuellement au Laos. Le prince Souvanna Phouma a affirmé que ces trois éléments forment la seule solution efficace possible à la crise laotienne et le seul moyen de mettre fin à la guerre civile. Il a précisé qu'une fois formé le cabinet de coalition, une conférence internationale devrait avoir lieu, ainsi que la proposition du prince N. Sihanouk, chef d'Etat cambodgien, conférence qui aurait notamment à former une commission devant surveiller le déroulement d'une élection générale dans tout le pays. Le parlement issu de cette consultation formerait alors un gouvernement toujours sur la base de la stricte neutralité.

## AFRIQUE CENTRALE ANGLAISE : sir R. Welensky ordonnerait une nouvelle élection si Londres refuse de céder

SALISBURY. — Sir Roy Welensky a annoncé hier que si Londres persiste dans ses intentions au sujet de la nouvelle constitution pour la Rhodésie du nord, il sera peut-être amené à démissionner et à ordonner une nouvelle élection générale dans la fédération. Le premier ministre fédéral a fait cette déclaration après que le parlement eut approuvé par un vote écrasant son projet de résolution dans lequel la Fédération demande à la Grande-Bretagne d'abandonner son texte de constitution pour la Rhodésie du nord et de reprendre les négociations avec les délégués de la fédération à ce sujet. Sir Roy a précisé qu'il fera une ultime tentative au cours de la conférence des premiers ministres du Commonwealth pour amener le gouvernement britannique à composer; autrement, il envisagera sérieusement de recourir à la procédure indiquée plus haut.

## ISRAEL : le président Ben-Zvi s'efforce de préserver la coalition gouvernementale

JERUSALEM. — Le président Yitzhak Ben Zvi s'efforce actuellement de restaurer un gouvernement de coalition du type de celui que dirigeait l'ancien premier ministre Ben Gourion et qui a démissionné le 31 janvier. On sait que M. Ben Gourion a renoncé au début de la semaine à former un nouveau cabinet, a conseillé au chef de l'Etat d'ordonner une nouvelle élection générale et a décidé de se retirer de la vie publique. Hier, le président Ben Zvi a convoqué les représentants des six partis qui forment la coalition et leur a demandé de reconsidérer leur position, afin d'empêcher si possible le recours à l'élection générale. Il a donné une semaine aux partis pour lui répondre et arriver à s'entendre en vue de former un nouveau gouvernement de coalition. Autrement, le chef de l'Etat se résignerait à ordonner une élection générale.

## TURQUIE : nouveau remaniement du gouvernement provisoire décidé par Gursel

ANKARA. — Le chef provisoire de l'Etat et premier ministre, le général Djemal Gursel, a annoncé hier un deuxième remaniement important du gouvernement en moins de deux mois. Le chef du gouvernement révolutionnaire a en effet nommé le général F. Ozdilek, vice-premier ministre et le général S. Ulay, ministre d'Etat. MM. C. Talas et A. Tatkilic deviennent respectivement ministres du travail et de l'éducation nationale; M. Tatkilic remplace M. T. Feysiolou, qui a démissionné pour "raisons de principe". Mardi dernier, le général I. Kiziloglu démissionnait comme vice-premier ministre.



Tom Mboya, le secrétaire du Kanu, le parti politique qui a fait élire le plus de Noirs au Conseil législatif, lors des élections générales qui ont eu lieu ces jours derniers au Kenya.

## KENYA : RISQUE DE GRAVE CRISE POLITIQUE

### Les élus noirs boycotteront l'Assemblée si Jomo Kenyatta n'est pas libéré prochainement

NAIROBI. — Une crise menaçait d'éclater au Kenya quelques jours après une élection générale qui a permis pour la première fois à la majorité noire d'avoir au sein du Conseil législatif une représentation équivalente à celle des autres groupes (Européens, Arabes, Asiatiques) réunis. L'administration coloniale britannique a en effet refusé de rendre immédiatement la liberté au célèbre Jomo Kenyatta, ancien chef des rebelles Mau-Mau, emprisonné depuis sept ans.

Devant ce refus, les parlementaires africains élus au début de la semaine ont menacé de boycotter les travaux de l'Assemblée jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction. Mercredi soir, le gouverneur sir Patrick Renshaw a déclaré dans une allocution radiodiffusée, que Kenyatta restera en détention jusqu'à ce que le nouveau mode de gouvernement du territoire ait fait la preuve de son efficacité.

Les nationalistes, pas de gouvernement sans Kenyatta

Si tôt après cette déclaration, le ministre africain du commerce, J. Kiant, a annoncé qu'il démissionnerait en signe de protestation. Il a ajouté qu'aucune des deux principales formations africaines (le KANU, Kenya african national union, de Tom Mboya, et le KADU, Kenya african democratic union) n'acceptera de participer à un gouvernement à moins que le gouverneur Renshaw consente à la libération de Kenyatta.

Un autre dirigeant nationaliste a dit: "La formation d'un gouvernement au Kenya en 1961 sans la participation de Kenyatta est impensable", ce qui confirme qu'au-delà de la libération de l'ancien animateur des Mau-Mau, les dirigeants africains songent à porter Kenyatta à la

(Suite à la page 2)

## Congo: tragique orgie tribale à Luluabourg; 44 civils sont tués

LEOPOLDVILLE. — Ivres de vengeance, des soldats congolais ont massacré 44 civils à Luluabourg. Il s'agit de la pire orgie tribale signalée par les Nations Unies depuis que le Congo est devenu indépendant.

Un millier de civils en proie à la terreur se sont réfugiés au quartier général de l'ONU dans la capitale de la province du Kasai.

Des militaires congolais qui ont prêté serment d'allégeance au gouvernement central du président Joseph Kasavubu sont devenus furieux après qu'une foule lumbumbiste eut tué trois de leurs camarades et en eut blessé trois autres. Les Congolais se sont mis à tirer des coups de feu sur la population mardi soir et ils ont continué durant toute la journée mercredi.

Entre temps, la force des Nations Unies au Congo a autorisé tous les militaires sous ses ordres, y compris les non-combattants, à ouvrir le feu pour défendre leurs armes. Ce commandement a été donné après qu'on eut rapporté une série d'incidents au cours desquels des soldats congolais se sont emparés des armes des militaires de la FNUC.

Quatre Tunisiens s'étaient fait désarmer mercredi par 25 soldats congolais au moment où ils montaient la garde devant l'immeuble du réacteur expérimental d'uranium à l'université Lovanium en banlieue de Léopoldville. Deux autres Tunisiens, un officier et son chauffeur, sont disparus. On a retrouvé leur jeep criblée de balles.

Bon moral

Au cours de la fin de semaine, quatre Canadiens se sont fait molester et se sont fait enlever leurs armes. Le colonel Paul Smith a transmis les nouvelles directives au corps (non combattant) des signaleurs canadiens. Il fut accueilli par les acclamations des militaires canadiens.

"J'espérais, dit-il que vous auriez cette réaction; je suis fier de vous." Au cours d'un interview hier, l'officier canadien a ajouté: "On ne nous demande pas de nous suicider... je suis heureux de la réaction de nos soldats. Le moral est bon malgré tous les événements contrariaires qui surviennent."

**CRÉDIT M.G. INC.**  
33 Saint-Jacques ouest — Victor 2-1089  
LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général  
RI. 4-3864  
Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation.  
Montréal et environs

# La vie est belle sur la TRANSAT



On danse... on s'amuse... on se croirait déjà à Paris!

Le matin à la piscine, l'après-midi sur le pont, le soir au salon... partout règne cette atmosphère gaie et détendue qui fait le charme de la vie en France. Et, bien entendu, sur la TRANSAT, vous porterez français tout à votre aise! Ambiance bien française... table accueillante... service impeccable... voilà pourquoi les Canadiens préfèrent la TRANSAT.  
LIBERTÉ ET FLANDRE Départs fréquents de New-York pour Le Havre.  
TARIFS RÉDUITS... entre le 22 août et le 15 avril et, en plus, réduction de 10% sur les aller-retour. PLAN DE CROISIÈRE "BON VOYAGE" très avantageux.  
VOYEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES pour vos billets sur la TRANSAT et toutes vos réservations (trains, hôtels, etc.). Ses services sont précis... et gratuits!



Pour tous vos voyages consultez-nous sans frais

**AGENCE DE VOYAGES ANTA** 337 est, Craig Montréal UN. 1-9748

CONSULTEZ-NOUS POUR L'ORGANISATION DE VOTRE VOYAGE

**AGENCE de VOYAGE GINGRAS**

1966, boulevard GRAHAM MONTREAL 16 RE. 1-3355

AGENCE DE VOYAGES

**GLOBUS TOURS INC.**

Suite 202 132 ouest, St-Jacques VI. 2-9609

Tous billets émis à notre bureau aux tarifs officiels

**VOYAGES HONE TOURS** 1460, avenue Union Victor 5-8221

Renseignements et services de voyages à titre gracieux

OUVERT LE SOIR

**TRAVELAIDE** BUREAU LTEL

1460, avenue Union UN. 1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, EDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 ouest, Sainte-Catherine

La seule agence dirigée par deux géographes diplômés

**AGENCE DE VOYAGE VIAU** 1593, St-Denis (face au théâtre St-Denis) VI. 5-6503

Tél. CR. 7-5700

**MAGNUS POIRIER**

Entrepreneur  
Expert  
Emballleur  
Pompes  
Funèbres  
4601, rue St-Laurent

## Débat entre étudiants de Loyola et de l'U. de M.

Les étudiants de l'université de Montréal ont relevé le défi de leurs confrères du collège Loyola et tiendront un débat public où l'on discutera si oui ou non cette institution jésuite devrait obtenir une charte d'université. On croit que le débat aura lieu le 9 mars au Centre Social de l'université de Montréal. Les organisateurs disent qu'il se déroulera en français et peut-être aussi en anglais.

**Georges Godin**

Successeur d'Arthur Landry Engr.  
DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
SALONS MORTUAIRES MODERNES  
SERVICE D'AMBULANCE

Salons: Bureau:  
518 RACHEL EST 528 RACHEL EST  
LAfontaine 4-3571

**CEDAR PLAZA**

1743 AV. DES CÉDRÉS — PRÈS CÔTE DES NEIGES

Pour vous, dans l'incomparable décor du Cedar Plaza, un "nid" au flanc de la montagne, en plein Montréal... venez goûter la vie des campagnes au cœur même de la métropole! Vous bénéficierez de la piscine privée... du garage pour vos visiteurs... des boutiques et services spéciaux dans l'immeuble même... de l'air climatisé toute l'année... de l'atmosphère luxueuse et raffinée de cet immeuble superbement conçu, à l'épreuve du feu et du bruit. Appartements à une, deux ou trois chambres à coucher; au sommet, appartements à sept pièces; maisonnettes à terrasses privées, sur le toit. Vous êtes cordialement invités à venir visiter. Le portier se chargera de remiser votre voiture.

LOCATION ET GERANCE

**THE ROYAL TRUST COMPANY**

Loyers à partir de \$125., 250., 325. et 475.  
BUREAU DE LOCATION DANS L'IMMEUBLE.  
RENSEIGNEMENTS: WELLINGTON 2-0574.

Onze hôtels de Hull condamnés à l'amende

HULL, Qué. — Onze hôteliers du district de Hull ont été condamnés à une amende de \$50 chacun pour avoir vendu de l'alcool sans repas le dimanche.

**DYNAMIQUE DES GROUPES ET TRAVAIL D'EQUIPE**

Stage de formation du 30 juillet au 11 août 1961

Les exposés porteront sur les sujets suivants:  
Processus de socialisation Discussion de groupe  
Formation de groupe Sociogramme et sociodrame  
Psychologie des préjugés Cliniques des rumeurs

Pour informations et formules d'inscriptions, écrire à:  
**BERNARD MAILHOT, O.P.**  
Centre de Recherches en Relations Humaines  
2765, chemin Sainte-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites avant le 1er juin  
Le nombre des participants est limité à 50

**SHEARER LUMBER CO. LTD.**

50 BOUL. STINSON MET. (angle côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE

**RI. 8-6161**

**ARCHITECTES**

**DAVID & DAVID** ARCHITECTES  
Charles David — Jacques L. David  
7020, Chemin de la Côte des Neiges  
MONTREAL — RE. 1-6439

**DUPUIS, MATHIEU, PLANTE** ARCHITECTES  
QUEBEC 6 — MU. 3-8673  
MONTREAL 18 — VI. 2-4552

**PAUL LAMBERT** ARCHITECTE  
4050, Chemin Trafalgar  
MONTREAL — WE. 7-1388

**PAUL-O. TREPANIÉ** ARCHITECTE  
GRANBY — FR. 2-6309  
MONTREAL — VI. 5-7866

pour les connaisseurs

**CHERRY BRANDY CAZANOVE**

une grande marque de France... maintenant au Québec

servez-le ce-soir même

demandez aussi la CRÈME DE MENTHE et le NAPOLEON à l'orange

En vente à tous les magasins de la Régie des alcools de Québec

LIQUEURS **CAZANOVE** BORDEAUX-FRANCE



Revue de modes et Ballet national

Au salon Vendôme de la maison Simpson Sears, avait lieu mardi soir, une revue de modes au profit de la Compagnie du ballet national.

L'art, cet ami de l'homme, dit en résumé Mme Sévigny, peut être considéré comme un ambassadeur international à travers le monde.

La réputation du Ballet national canadien dépasse nos propres frontières et j'ai eu l'expérience personnelle, au cours d'un récent voyage au Mexique, d'entendre de grands éloges des talents de nos danseurs canadiens.

Les Ballets canadiens ont commencé dans une toute petite école. L'organisation a grandi, et son influence s'étend maintenant à toutes les sphères de la société, grâce au travail des mères et à la préparation que reçoivent nos danseurs dans les écoles de Montréal, Winnipeg et ailleurs.

Retraite annuelle des infirmières

La retraite annuelle des infirmières aura lieu du 5 au 12 mars, au sanctuaire Saint-Jude, 2880 St-Denis.

Exercices à 8 h. tous les soirs à 11 h. de l'avant midi à partir de lundi.

Le président est le père François Sebba, n.d.s.



Mme Georges Martin Mme Armand Noël Mlle Carol Descary. La présente campagne de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises s'appuie sur un concours féminin très nombreux.

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

La Société des femmes chefs d'entreprise travaille à l'éducation civique de ses membres

Au cours de la deuxième réunion du Comité d'éducation civique de la Société des femmes universitaires de Montréal, Mme Flore D. Jutra, présidente du chapitre canadien des "Femmes chefs d'entreprise" exposait à l'université de Montréal, les principes sur lesquels se fonde l'action politique de la Société qu'elle préside.

Tout d'abord, déclare Mme Jutra, ce mouvement qui représente cinq millions de femmes chefs d'entreprise, est de caractère international et apolitique. Chaque membre est libre dans ses opinions à l'égard des partis politiques.

Des rapports économiques dont les trois principaux sont: l'humanisme et les femmes chefs d'entreprise, préparé par Mme Mariana Coste, présenté au congrès de Bruxelles en 1958 et publié intégralement dans la revue F.E.C. de Paris; la réglementation sur les droits de succession au Canada présentée au congrès de Londres en 1959, par Mlle Suzanne Coallier, C.A., vérificateur de l'Association des F.C.E. Canada; la survie de l'entreprise familiale, présentée au congrès de Montréal en 1960, par Mme Cecily M. Sampson, membre du barreau de Montréal.

Des représentations au sein des comités nationaux ou sont débattues des questions d'ordre général et plus particulièrement le problème le plus grand de l'heure, le chômage.

Des conférences de presse, des reportages, des conférences données par des spécialistes éminents des visites industrielles, des réceptions.

Des congrès internationaux dont le XIe s'est tenu à Montréal en 1960 et le XIIe se tiendra à Bordeaux en mai 1961.

L'ordre du mérite commercial et industriel, dont l'initiative revient au Canada et dont la première récipiendaire est la présidente mondiale des F.C.E. Mme Yvonne Edmond Poinat.

Des bourses d'études. La première boursière fut Mlle Marthe Lepine, élève de l'École des hautes études commerciales. Deux autres bourses ont été octroyées en décembre dernier. Le Comité d'honneur et Comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

lande, en Angleterre, en Allemagne, au Canada et aux Indes. Sur le plan national, voici les principales sources de culture politico-sociale auxquelles les F.C.E. ont accès.

Les revues R.E.C. de Paris et de Belgique, rédigées en français, présentent des vues générales sur le travail effectué par nos collègues européennes dans le domaine économique, politique et social.

Des rapports économiques dont les trois principaux sont: l'humanisme et les femmes chefs d'entreprise, préparé par Mme Mariana Coste, présenté au congrès de Bruxelles en 1958 et publié intégralement dans la revue F.E.C. de Paris; la réglementation sur les droits de succession au Canada présentée au congrès de Londres en 1959, par Mlle Suzanne Coallier, C.A., vérificateur de l'Association des F.C.E. Canada; la survie de l'entreprise familiale, présentée au congrès de Montréal en 1960, par Mme Cecily M. Sampson, membre du barreau de Montréal.

Des représentations au sein des comités nationaux ou sont débattues des questions d'ordre général et plus particulièrement le problème le plus grand de l'heure, le chômage.

Des conférences de presse, des reportages, des conférences données par des spécialistes éminents des visites industrielles, des réceptions.

Des congrès internationaux dont le XIe s'est tenu à Montréal en 1960 et le XIIe se tiendra à Bordeaux en mai 1961.

L'ordre du mérite commercial et industriel, dont l'initiative revient au Canada et dont la première récipiendaire est la présidente mondiale des F.C.E. Mme Yvonne Edmond Poinat.

Des bourses d'études. La première boursière fut Mlle Marthe Lepine, élève de l'École des hautes études commerciales. Deux autres bourses ont été octroyées en décembre dernier. Le Comité d'honneur et Comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Le comité de bien-être. Les F.C.E. ont également fondé un comité d'honneur et un comité de bien-être. Le comité d'honneur est un honneur aux femmes chefs d'entreprise qui se sont distinguées dans leur domaine respectif.

Carnet mondain

M. et Mme Georges-F. Lengvari ont quitté Montréal hier pour une croisière en Europe et ont l'intention d'y passer une couple de semaines.

Leurs Altesses, le prince Karl et la princesse Marie-Louise Zu Leiningen et leur fils, le prince Boris de Leiningen, Allemands, sont retournés à leur résidence de Toronto, après un séjour à Montréal, où ils étaient inscrits à l'hôtel Reine-Élisabeth.

Le consul général d'Israël et Mme Pinhas Eliav ont offert samedi, le 25 février, à leur résidence, un souper buffet en l'honneur de M. le juge et de Mme Samuel Freedman, de Winnipeg.

Étaient présents, M. le rabbin et Mme Harry Stern, M. le juge Harry Batshaw et Mme Batshaw, M. le juge Benjamin Robinson, C.R., et Mme Robinson, l'hon. Leon Cresthol, C.R., M.P., professeur et Mme Maxwell Cohen, M. et Mme L. Henry Benjamin, M. et Mme Bernard Bloomfield, M. Allan Bronfman, M. et Mme Clarence Gross, M. et Mme Hyman Grover, M. et Mme Saul Hayes, M. et Mme William Riven et M. et Mme Myer Sager.

À la prochaine réunion de l'Alliance Française de Montréal, le conférencier invité est le R. P. Armand Lebourgeois, supérieur général des Eudistes, prédicateur à Notre-Dame, qui parlera de: "La Rome de Jean XXIII".

La réunion aura lieu à la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, mercredi, 8 mars, à neuf heures moins le quart précises.

La Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec, a tenu son assemblée annuelle hier soir à l'hôtel Windsor. Le conférencier était le Dr Gustave Gingras, directeur de l'Institut de réhabilitation qui a été chargé des équipes médicales envoyées au Maroc, par la Ligue des sociétés Croix-Rouge, pour prendre soin des victimes de la paralysie l'an dernier.

Le 5 mars, à deux heures et demie, l'amicale Notre-Dame-des-bonnes-études de l'Institut pédagogique réunira les anciens de cette maison. Un goûter sera servi et on présentera un spectacle de folklore. Tous les membres sont cordialement invités.

Au bazar annuel de l'amicale Marie-de-France, sous le haut patronage de Son Exc. l'ambassadeur de France et de Mme Francis Lacoste, qui aura lieu vendredi le 3 mars à la salle des fêtes du collège, 4635, chemin de la Reine-Marie de 3 heures à 6 heures. La directrice, Mlle G. Dussaigne, la

présidente Mme A. D. Archambault et les membres du conseil accueilleront les invités: Le consul de France, et Mme R. Boyer de Sainte-Suzanne, Mme Geo. E. Lapalme, Mme René Lavoisier, Mme Jean Drapeau, Mgr Irénée Lussier, Mgr B. Fernique, l'abbé J. Lachapelle, l'abbé C. Chabot, R.P. P. E. Grosse, R.P. J. Pruche, O.P., R.P. Paul Le-maire, O.P., R.P. Césaire F. Festi, O.P., M. le pasteur Raymond, M. et Mme Léon Lotte, R. Vibien, C. Garzant, Jean Ponsot; Mme L. de G. Beau-bien, Mlle Georgette Lemoine, M. et Mme R. Hollier, J. Delave, B. Lechartier, Leo Boissonnaut, J. Raymond, V. Decarie, A. Malavoy, de la Myre, Mory, A. Sutto, M. le juge R. Roche et madame, M. et Mme B. Leclerc, J. Vinay, J. Launay, J. Bazin, H. Dolisie, P. Leman, M. Leroux, Albert Mayrand, P. Brassac, C. Robillard, J. Melançon, M. Blain, Mme P. Bouvart, M. et Mme Jean-Marc Léger, Mme T. Lamy, M. et Mme Roger Champoux, Mme M. Trudeau, M. et Mme J. Dhavernas, E. Gadois, Trengrouse Araujo, Paul Latour, Lionel Leamy, Henri Touchette, Marcel Trahan, Dr A. D. Archambault, MM. et Mme Jacques Daignault, J. Tassin, Jacques de-teau, J. Gaurin, Jacques de Vienne, Howard Kirby, Raymond Lanctôt, Dr. Mme Gilles Bernard, Mme J. N. Bernier, M. et Mme de Ruzé d'Effiat, Mlle Louise Lamontagne, Mlle Jeanne Colpron, M. et Mme Jean Rivière, Marcel Damphousse, René Tessier, M. Gilles Tessier, M. et Mme Jean-Neillon, Paul Riverin, Gérard Charbonneau, Yves Bélanger, Paul Rose, Roger Charbonneau, Raymond Leblanc, M. et Mme J. B. Crepeau, Mme Paul Douzals, Mlle Pierrette Champoux, Mme Céline Legaré, Mlle Germaine Bernier, Mme Simone Boucher, M. et Mme Paul Fréchette, M. et Mme J. Gambard.

Le septième gala des modes canadiennes se déroulera du 13 au 17 mars. C'est l'un des rares événements entièrement canadiens organisés à Montréal, dans le domaine des modes nouvelles. Il s'agit d'un gala de modes unique en son genre; manufacturiers et couturiers canadiens de grande réputation y collaboreront en présentant leurs nouvelles créations, dans un spectacle plein de gaieté et d'intérêt.

Ce 7e festival a été conçu de façon à plaire au monsieur canadien et à la dame canadienne, car il leur présentera des produits entièrement canadiens et de qualité, répondant aux besoins et au budget de la majorité de nos citoyens. Ce sera un véritable spectacle préparé avec soin, dans des décors attrayants et seront mises en lumière les nouvelles phases de la mode 1961.

Dans et but de donner à cette revue de modes un aspect artistique, le festival se tiendra de nouveau au Casino Bellevue.

Comme dans le passé, une généreuse part des revenus sera versée à des œuvres locales de bienfaisance. Pour faciliter la présence de nombreux prix de faveur, les organisateurs ont fait appel à des manufacturiers et des détaillants locaux.

Les défilés auront lieu à 8 h. du soir.

Heure sainte à Marie-Réparatrice. Jeudi soir, 9 mars, il y aura heures saintes à la chapelle de Marie-Réparatrice. Une courte adoration à 8 h. 30, suivie de la messe de communion à 9 h. Le père Sainte-Marie, s.s.s., présidera cette heure. Membres et zélateurs sont tous convoqués. Les adorations nocturnes commenceront après la messe.

Le lait est un facteur d'énergie, et les sportifs en consomment régulièrement une grande quantité.

LA. 3-1163

LAITIÈRE ST-ALEXANDRE

LAIT - BRUVADE AU CHOCOLAT - CRÈME

Le lait est un facteur d'énergie, et les sportifs en consomment régulièrement une grande quantité.

LA. 3-1163

LAITIÈRE ST-ALEXANDRE

LAIT - BRUVADE AU CHOCOLAT - CRÈME

Le lait est un facteur d'énergie, et les sportifs en consomment régulièrement une grande quantité.

LA. 3-1163

LAITIÈRE ST-ALEXANDRE

LAIT - BRUVADE AU CHOCOLAT - CRÈME

Le lait est un facteur d'énergie, et les sportifs en consomment régulièrement une grande quantité.

LA. 3-1163

LAITIÈRE ST-ALEXANDRE

LAIT - BRUVADE AU CHOCOLAT - CRÈME

Le lait est un facteur d'énergie, et les sportifs en consomment régulièrement une grande quantité.

LA. 3-1163

LAITIÈRE ST-ALEXANDRE



M. et Mme Claude Lavallée, au sortir de l'église Saint-Germain d'Outremont où M. l'abbé Rosario Lavallée, cousin du marié, venait de bénir leur union.

Familles de militaires canadiens installés en Europe

OTTAWA — Croyez-le ou non, un pilote de l'Aviation royale du Canada, en service en Europe, a loué un château parce que ce loyer lui coûtait moins cher que celui d'une maison de cinq pièces. Toutefois, le pilote en question n'est pas un militaire, mais un civil qui a été affecté à une mission militaire des membres de la brigade d'infanterie et du service de l'air est d'une durée de trois ans avec possibilité de prolongement.

Toutefois, le nombre des dépendants des militaires à l'étranger n'est pas illimité. Les autorités n'envoient généralement pas outre-mer les militaires qui comptent une grosse famille, à moins que cela ne soit nécessaire à cause d'une mission ou d'une besogne très spéciale.

Et le militaire qui désire installer à ses frais les membres de sa famille à l'étranger, pendant la durée de son service, sans l'assistance du gouvernement canadien, doit trouver à son loger convenablement et faire approuver ce logement par les autorités du bien-être, avant de pouvoir faire venir sa famille en Europe.

Il y a très peu maintenant de cas pénibles, tel celui qui est survenu il y a quelques années, quand un caporal de l'armée, sa femme et plusieurs enfants, étaient arrivés en Angleterre sans un sou.

Quant le président Eisenhower a décrété que le nombre des dépendants des militaires américains à l'étranger devait être diminué, les militaires canadiens en service outre-mer ont manifesté un certain malaise, car ils ont craint un moment que le gouvernement de leur pays imiterait ce geste du président des États-Unis. Depuis lors, toutefois, le président des États-Unis actuel, M. Kennedy, a annulé la décision de M. Eisenhower.

Il y a environ 25.000 dépendants de militaires canadiens à l'étranger. Ces familles n'ont pas la permission d'accompagner les militaires canadiens dans des endroits tels que le Congo, le Moyen-Orient et l'Indochine. La plupart d'elles se trouvent stationnées dans les bases de l'Aviation royale du Canada en France et en Allemagne, ainsi que dans des centres d'hébergement organisés pour la brigade d'infanterie canadienne en Allemagne.

Les autorités de l'armée et de l'aviation considèrent que les services des militaires canadiens outre-mer sont plus efficaces quand leurs familles les y suivent. En dehors de la morale, ils expliquent le fait par plusieurs raisons, dont l'une est qu'il faut quelque temps à toute personne pour s'adapter à un nouveau travail et on n'attend pas que les militaires mariés non accompagnés de leurs familles demeurent en service plus d'un an en Europe. La

mission militaire des membres de la brigade d'infanterie et du service de l'air est d'une durée de trois ans avec possibilité de prolongement.

Toutefois, le nombre des dépendants des militaires à l'étranger n'est pas illimité. Les autorités n'envoient généralement pas outre-mer les militaires qui comptent une grosse famille, à moins que cela ne soit nécessaire à cause d'une mission ou d'une besogne très spéciale.

Et le militaire qui désire installer à ses frais les membres de sa famille à l'étranger, pendant la durée de son service, sans l'assistance du gouvernement canadien, doit trouver à son loger convenablement et faire approuver ce logement par les autorités du bien-être, avant de pouvoir faire venir sa famille en Europe.

Il y a très peu maintenant de cas pénibles, tel celui qui est survenu il y a quelques années, quand un caporal de l'armée, sa femme et plusieurs enfants, étaient arrivés en Angleterre sans un sou.

Quant le président Eisenhower a décrété que le nombre des dépendants des militaires américains à l'étranger devait être diminué, les militaires canadiens en service outre-mer ont manifesté un certain malaise, car ils ont craint un moment que le gouvernement de leur pays imiterait ce geste du président des États-Unis. Depuis lors, toutefois, le président des États-Unis actuel, M. Kennedy, a annulé la décision de M. Eisenhower.

Il y a environ 25.000 dépendants de militaires canadiens à l'étranger. Ces familles n'ont pas la permission d'accompagner les militaires canadiens dans des endroits tels que le Congo, le Moyen-Orient et l'Indochine. La plupart d'elles se trouvent stationnées dans les bases de l'Aviation royale du Canada en France et en Allemagne, ainsi que dans des centres d'hébergement organisés pour la brigade d'infanterie canadienne en Allemagne.

Les autorités de l'armée et de l'aviation considèrent que les services des militaires canadiens outre-mer sont plus efficaces quand leurs familles les y suivent. En dehors de la morale, ils expliquent le fait par plusieurs raisons, dont l'une est qu'il faut quelque temps à toute personne pour s'adapter à un nouveau travail et on n'attend pas que les militaires mariés non accompagnés de leurs familles demeurent en service plus d'un an en Europe. La

mission militaire des membres de la brigade d'infanterie et du service de l'air est d'une durée de trois ans avec possibilité de prolongement.

Toutefois, le nombre des dépendants des militaires à l'étranger n'est pas illimité. Les autorités n'envoient généralement pas outre-mer les militaires qui comptent une grosse famille, à moins que cela ne soit nécessaire à cause d'une mission ou d'une besogne très spéciale.

Et le militaire qui désire installer à ses frais les membres de sa famille à l'étranger, pendant la durée de son service, sans l'assistance du gouvernement canadien, doit trouver à son loger convenablement et faire approuver ce logement par les autorités du bien-être, avant de pouvoir faire venir sa famille en Europe.

Il y a très peu maintenant de cas pénibles, tel celui qui est survenu il y a quelques années, quand un caporal de l'armée, sa femme et plusieurs enfants, étaient arrivés en Angleterre sans un sou.

Quant le président Eisenhower a décrété que le nombre des dépendants des militaires américains à l'étranger devait être diminué, les militaires canadiens en service outre-mer ont manifesté un certain malaise, car ils ont craint un moment que le gouvernement de leur pays imiterait ce geste du président des États-Unis. Depuis lors, toutefois, le président des États-Unis actuel, M. Kennedy, a annulé la décision de M. Eisenhower.

Il y a environ 25.000 dépendants de militaires canadiens à l'étranger. Ces familles n'ont pas la permission d'accompagner les militaires canadiens dans des endroits tels que le Congo, le Moyen-Orient et l'Indochine. La plupart d'elles se trouvent stationnées dans les bases de l'Aviation royale du Canada en France et en Allemagne, ainsi que dans des centres d'hébergement organisés pour la brigade d'infanterie canadienne en Allemagne.

Les autorités de l'armée et de l'aviation considèrent que les services des militaires canadiens outre-mer sont plus efficaces quand leurs familles les y suivent. En dehors de la morale, ils expliquent le fait par plusieurs raisons, dont l'une est qu'il faut quelque temps à toute personne pour s'adapter à un nouveau travail et on n'attend pas que les militaires mariés non accompagnés de leurs familles demeurent en service plus d'un an en Europe. La

mission militaire des membres de la brigade d'infanterie et du service de l'air est d'une durée de trois ans avec possibilité de prolongement.

Toutefois, le nombre des dépendants des militaires à l'étranger n'est pas illimité. Les autorités n'envoient généralement pas outre-mer les militaires qui comptent une grosse famille, à moins que cela ne soit nécessaire à cause d'une mission ou d'une besogne très spéciale.

Comment prendre une décision

On peut, en présence d'un problème épineux, s'épargner bien des tortures morales et l'on peut aborder l'étude de la question avec ordre et jugement.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.



Mme GAETAN LE BORGNE, vice-présidente de la section des noms réservés de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises. La campagne annuelle de la Fédération s'ouvrira officiellement dimanche et durera jusqu'au 13 mars. Il faudra recueillir cette année un minimum de \$1.850.000 pour permettre aux 34 œuvres affiliées de maintenir leurs nombreux services d'assistance au près de notre population indigente.

Comment prendre une décision

On peut, en présence d'un problème épineux, s'épargner bien des tortures morales et l'on peut aborder l'étude de la question avec ordre et jugement.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

Quant au coût de transport du personnel militaire — de 5.000 à 5.500 —, il s'élève à \$2.250.000.

Il y a environ 6.000 aviateurs dans la division de l'air et 14.000 de leurs dépendants qui les accompagnent outre-mer. En 1960, le seul coût de transport par bateau de 5.312 aviateurs et de leurs dépendants s'est élevé à \$688.000.

# Progrès de la Mutuelle-Vie et Société Mutuelle d'Assurances de l'U.C.C.

## POTINS FINANCIERS

La Bourse de Londres a témoigné hier d'une artificialité fermée. Les affaires demeurèrent étouffées sur la Bourse de N.Y. Les évolutions des cours furent moins étroites, hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

Le ressort du dernier bulletin de The Bank Credit Analyst, publié par Bolton Tremblay & Co., conseillers financiers, qui, vu l'amélioration des conditions économiques et du momentum indéniable que le marché est en train de développer actuellement, il faudrait probablement s'attendre à ce que la liste mobilière continue de monter pendant plusieurs mois. Comme on sait, cette firme s'intéresse depuis quelque temps au fonds mutual M.A.F. dont les actions ont passé d'un bas de \$6.80 le 26 octobre 1960, au cours actuel de \$8.30.

Nos lecteurs trouveront en page 12 un rapport substantiel concernant les opérations de la Corporation de gaz naturel du Québec pour les 6 mois terminés le 31 décembre 1960. Ce rapport, présenté en bon français — ce n'est pas chose facile pour maints textes industriels et financiers — laisse voir une perte, mais l'on notera qu'elle est moindre qu'antérieurement en dépit du fait qu'il a fallu continuer de faire face aux charges fixes, intérêts, etc.; ce qui démontre que la nouvelle direction administre avec économie. Il est heureux que ses tuyaux de gaz naturel soient sous terre, ce qui a évité des dommages et permis à ses clients d'être chauffés en fin de semaine, alors que la tempête avait désorganisé maints chauffages, dépendant de l'électricité.

Goodyear a dégringolé de 8 pts hier à 145 sur le marché de Toronto.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a monté à 3.46 p.c. cette semaine, contre 3.36 p.c. la semaine précédente.

Southern Canada Power Co a gagné \$3.59 l'action en 1960 vs \$3.48 en 1959.

Abitibi P & P Co a gagné \$2.83 l'action l'an dernier vs \$2.72 en 1959.

Head of The Lakes Iron Limited a notifié la Bourse Canadienne que toutes les actions en circulation de Woodroy Investments Limited ont été achetées par J. G. Steen, Sun Bear Mines et Murmac Lake Athabaska Mines Ltd, Woodroy Investments Limited est une entreprise privée détenant 545,650 actions émises de Head of the Lakes Iron Ltd ainsi que 53,595 actions libres. Comme résultat de cette transaction, J. G. Steen, Charles V. Hoar et J. A. Bailey, tous de Toronto, ont été élus membres du conseil d'administration de Head of the Lakes en remplacement de M. C. R. Scultz, George Woodhams et P. M. Hogarth.

La C. S. de St-Césaire viendra sur le marché incessamment.

International Silver a monté de plus de 3 pts hier à cause de la nouvelle du fractionnement de ses actions.

M. J. A. Sénécal vient d'entrer au service de la maison de valeurs de Toronto Annet & Co. Ltd, de Toronto qui ouvrira un bureau sous peu dans notre ville.

Dawson, Hannaford & Co Ltd vient de publier une liste d'une centaine de valeurs. Elle fait ressortir leurs gains par action, leurs dividendes, leurs cours et leur rendement.

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### On peut transiger depuis hier sur les droits de la cie de téléphone Bell du Canada

On peut transiger sur la Bourse de Montréal sur les droits de la compagnie de téléphone Bell du Canada "conditionnellement à leur émission et livraison" depuis l'ouverture de cette dernière hier. Les détenteurs d'actions, inscrits le 9 mars, auront le droit de souscrire à des actions additionnelles, au prix de \$38.00 l'action sur la base de une action pour chaque 10 actions détenues. En conséquence, un droit se trouve attaché à chaque action en circulation le 9 mars. 10 droits sont requis pour souscrire à chaque action additionnelle. Les actions de la compagnie se vendront ex-droits le 7 mars et le privilège de souscription expirera le 20 avril. Le symbole des droits sur le téléscripteur est "BTC Rts". Aucune souscription ne sera acceptée de toute personne ou de son représentant, résidant aux États-Unis. Les souscriptions seront effectuées sous forme de livraisons des "warrants", avec le prix de \$38 l'action au vice-président et trésorier de l'entreprise avant la fermeture des affaires le 20 avril. L'on n'acceptera des souscriptions que pour des actions entières seulement.

### Congrès record, prévu aujourd'hui pour l'Association des assureurs-vie de Montréal

Plus de 1800 délégués seront réunis le vendredi 3 mars pour un congrès que l'on considère comme le plus considérable encore tenu à Montréal. Il s'agit du congrès de l'Association des assureurs-vie de Montréal dont le président est M. Hap Pauley. Son honneur le maire Jean Drapeau souhaitera la bienvenue aux congressistes et après la proclamation de l'ouverture officielle du congrès par M. C. B. Lindsay, C.L.U., président de l'Association des assureurs-vie du Canada, M. Bernard H. Zais, C.L.U., de Burlington, Vt., prononcera une causerie dont le sujet est "Le Million Dollar Round Table". Il sera suivi par M. Alfred Rouleau, C.L.U., de Lévis, qui donnera un exposé sur "la nécessité, les responsabilités et l'importance de l'assurance-vie de carrière". Le programme d'après-midi comprendra une conférence par M. Michael P. Coyle, C.L.U., de New-York, et une discussion par une équipe composée de MM. Gilles Beausejour, C.L.U., et Marc Renaud, de Montréal, et Fernand Moreau, C.L.U., de Québec. Le temps du déjeuner sera occupé par des réunions libres des compagnies d'assurance-vie. Ce congrès est sous la présidence de M. J. Claude Dubuc, C.L.U., et il sera tenu au Reine Elisabeth. Si l'on en juge par les titres des causeries qui seront prononcées aujourd'hui, tout assureur-vie a intérêt à les entendre, car, de nos jours, où les affaires sont de plus en plus compliquées, il y a toujours profit à s'évertuer à parfaire ses connaissances en assurance-vie, d'autant plus que les agents deviennent de plus en plus de véritables conseillers financiers.

### Asbestos Corporation affiche une meilleure position financière et des profits accrus

Asbestos Corporation a eu un revenu net de \$3,259,653 durant l'exercice financier clos le 31 décembre 1960, contre \$3,057,379 durant l'exercice antérieur, soit donc l'équivalent de \$1.81 l'action vs \$1.69. Cet accroissement sera d'autant bien vu des actionnaires que maintes mines ont ralenti leur production au cours du dernier semestre. Il faut bien reconnaître, toutefois, qu'Asbestos Corporation continue d'aller de l'avant puisque ses ventes ont augmenté de 7% en volume et de 8% en valeur en 1960, au regard des chiffres de 1959 et l'on notera, ici, que ses opérations outre-mer sont responsables de ces accroissements. Les envois aux États-Unis ont baissé. C'est une bonne chose d'expédier davantage en Europe et ailleurs, vu les répercussions sur notre balance commerciale. L'actif d'Asbestos Corp. a légèrement augmenté à \$37,669,271 et une analyse de ce dernier révèle un fonds de roulement de \$9,047,781 à rapprocher de \$8,491,871 en 1959. Il a été effectué pour \$1,222,982 de dépenses de capital et la direction projette un plus vaste programme d'exploration. Les réserves de minéral atteignent 103,905,000 tonnes vs \$103,871,000 à la fin de 1959. Tout indiquera que les ventes de l'entreprise augmenteraient modérément au cours de cette année, d'où la fermeté de ses actions hier en bourse.

### \$500,000 d'obligations, 6 3/4 %, de Denault Limited, offertes en souscription par Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée annoncera, au début de la semaine prochaine le lancement d'une émission de \$500,000 d'obligations, 6 3/4 %, première hypothèque, avec fonds d'amortissement de Denault Limited, le plus important grossiste en alimentation dans une région au sud du fleuve Saint-Laurent, habitée par 320,000 âmes. Cette offre de valeurs permettra à cette entreprise d'acquiescer son entrepôt évalué à \$537,649 et loué à \$54,000 par année. Cet achat éliminera donc une forte dépense. Les obligations offertes seront garanties par première hypothèque sur cet entrepôt ainsi que par un privilège sur tous les autres actifs de la compagnie. Incidemment, l'actif net, par \$1,000 d'obligations, serait de \$2,300. Pour l'exercice clos le 31 mai 1960, les bénéfices furent de \$80,061 et ils avoisineraient \$125,000 pour l'exercice qui se terminera le 31 mai 1961; ce qui signifierait donc que le présent exercice gagnerait 3.8 fois le service (\$33,750) de la dette obligataire et comme le loyer précité serait éliminé durant le nouvel exercice, les intérêts seraient donc gagnés 4.8 fois, si les gains se maintiennent au niveau du présent exercice. Il a été fait au cours de ce dernier un chiffre d'affaires de \$9,250,000 et l'entreprise prévoit en faire un de l'ordre de \$20,000,000 en 1961. Le Royal Trust Co. agit comme agent de transfert et le Sherbrooke Trust comme fiduciaire dans cette émission d'obligations comportant des "warrants" donnant le droit d'acheter 30 actions de la classe "A", à \$8 chacune d'ici le 1er mars 1963, par chaque \$1,000 d'obligations détenues, puis à des prix plus élevés allant jusqu'à \$16 l'action, d'ici le 1er mars 1971.

Marcel CLEMENT

## Bourse de New-York

Les avances ont atteint jusqu'à 9 points, hier, à Wall Street

NEW YORK — Les produits chimiques, sidérurgiques, les automobiles et autres valeurs ont progressé hier à la faveur d'une reprise générale. La séance a été animée.

Les produits électroniques, les valeurs spatiales et certains autres titres ont enregistré des gains appréciables.

Le virement a été de 5,300,000 actions au regard de 4,970,000, mercredi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.60 à 240.70, un nouveau sommet.

Studebaker-Packard a été le stock le plus en demande, haussant de 1/2 à 9 1/4 sur un déplacement de 149,400 actions.

La Bourse Américaine a progressé tandis que le marché des valeurs canadiennes a fait bonne contenance.

## Bourse de Montréal

Avances fractionnaires sur la place locale

MONTREAL — Les industrielles et les aurifères ont entraîné le marché à la hausse hier au lieu d'une forte attente.

Les affaires ont porté sur 182,500 valeurs industrielles et sur 329,300 actions minières et pétrolières.

Placer Development et Hardee Farms ont été particulièrement en faveur, haussant chacun d'un point.

Dans le compartiment des métaux, Hollinger, Steel Rock et Ventures ont progressé. Les métaux communs ont fait bonne contenance.

## Bourse de Toronto

Règlement tardif sur le marché minier

TORONTO — Les industrielles se sont hissées à un nouveau sommet hier et ont agi à nouveau comme agent stabilisateur. La séance a été passablement active.

Le virement a été de 2,353,000 actions au regard de 1,809,000, mardi.

Dans le compartiment des industrielles, Crown Trust a été particulièrement en faveur, haussant de 1 3/4 à 39. Goodyear Tire a connu une journée désastreuse, baissant de huit points à 145.

## A noter...

Port Hope lancera une émission de \$77,000 d'obligations 6 1/2 % datées du 1er avril.

R. A. Daly & Co a été pénalisé d'une amende de \$5,000, imposée par le bureau des gouverneurs de la Bourse de Toronto, à cause d'infraction à certains règlements concernant des options spéciales, mieux connues sous le nom de "putts and calls".

Sur demande d'United Principal Properties Limited, la Bourse Canadienne a consenti la mise en liberté de 1,500,000 actions ordinaires entières, faisant partie des 3,000,000 d'actions de la compagnie déposées par Principal Investments Limited entre les mains de la Banque Mercantile du Canada. La mise en liberté des actions entières est conforme à l'accord conclu entre Foreign Power Securities Corporation et Principal Investments Limited comportant l'achat d'un paquet d'actions de contrôle dans United Principal Properties Ltd. La mise en liberté des 1,500,000 actions entières est conditionnelle au complément de la transaction avec Foreign Power Securities Corporation.

Faraday Uranium a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle avait acheté 1,000,000 actions de capital-actions de Raglan Nickel Mines Ltd à 25 cts l'action et 2,500 actions additionnelles entières de Raglan Nickel Mines achetées de Little Long Lac Gold Mines Limited, au prix de 10 cts l'action.

Consolidated Quebec Gold Mining and Metals Corporation a avisé la Bourse Canadienne que, sous réserve d'approbation par les actionnaires, The Rio Tinto Mining Company of Canada Limited achètera de la Consolidated Quebec 28,795 actions de Rio Algom Mines Ltd, pour la somme de \$236,119.

E. H. Pooler & Company Limited a consenti à acquiescer de Rio Tinto Mining Company of Canada Limited, Rhodes Exploration and Finance of Canada Limited ainsi que de Consolidated Frederick Mines Ltd un total de 885,860 actions de Consolidated Quebec Gold Mining and Metals Corporation, au nom des nouveaux administrateurs proposés et cela personnellement et aux noms d'Amalgamated Mining and Development Corporation Limited et d'autres clients. On se propose de réduire le nombre des administrateurs de Consolidated Quebec Gold Mining and Metals Corporation à 9 à 7.

Sur demande d'Alscope Explorations Ltd, la Bourse Canadienne a consenti à la mise en liberté de 200,000 actions entières de Alscope, représentant le solde de 225,000 actions qui avaient été émises en faveur de Frontier Holdings Limited, comme considération partielle pour l'acquisition de certains claims miniers en Colombie-Britannique.

La Bourse Canadienne a permis la mise en liberté de 300,000 actions de Dominion Leaseholds Limited, entières volontairement par son détenteur, un officier de l'entreprise.

## Encours de \$131,958,260.00

Les Assurances de l'U.C.C. ont réalisé des progrès remarquables au cours de l'année 1960. La Mutuelle-Vie et La Société Mutuelle d'Assurances générales avaient au 31 décembre dernier un actif global de \$13,357,244. Le revenu-primes des deux sociétés s'est élevé à \$7,597,392 et le nombre de polices en vigueur atteignait 172,572. Ces résultats d'ensemble indiquent l'importance des affaires transigées par ces mutuelles; une étude des opérations de chaque compagnie révèle davantage les progrès enregistrés au cours de l'année 1960.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. a terminé l'année avec \$131,958,260 d'assurance en vigueur, soit une augmentation de 23.8 pour cent. Signalons que l'assurance en vigueur a doublé au cours des trois dernières années.

Les nouvelles affaires en 1960 ont été de \$36,021,687 comparativement à \$31,666,096 l'année précédente.

Le revenu-primes de la compagnie a augmenté de 19.8 % et se chiffrait par \$2,052,414; les dépenses, la réserve mathématique et les prestations ont pris \$2,163,086 laissant un surplus avant dividendes aux assurés de \$269,133. Les assurés ont reçu \$55,911.6 en dividendes et la différence est allée grossir les réserves de prévoyance et le surplus non attribué.

L'actif de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. au 31 décembre 1960 était de \$8,502,424 comparativement à \$7,356,602 en 1959, soit 15.6 % d'augmentation. Le passif était par ailleurs de \$7,900,82 incluant une réserve de \$285,000 pour dividendes; la réserve générale et le surplus de la compagnie s'établissent à \$3,817,898 laissant une équité pour la sécurité des assurés de \$1,036,721 répartie comme suit: \$224,500 à la réserve générale et \$812,221 au surplus.

Ces états financiers sont sûrement de nature à rassurer ceux qui doutent de la solidité de toutes les entreprises canadiennes françaises. M. Jean-Baptiste Lemoine est président des conseils d'administration, M. Marcel Tremblay, directeur général, MM. Roger Brisson, Carmin Graveline, A.S.A., Maurice Jean sont directeurs généraux adjoints et M. Gratien Proulx, C.L.U., est le directeur des agences.

## Profit de Steinberg's, accru de 26.5%

Durant les 24 semaines terminées le 14 janvier 1961

	LES VINGT-QUATRE PREMIERES SEANCES Au 14 janvier 1961	Au 9 janvier 1960
Ventes nettes	\$114,651,800	\$106,993,200
Profit net avant déduction des impôts	3,455,700	2,771,600
Profit net	1,891,700	1,337,400
Profit net par cent sur les ventes	1.47	1.25
Bénéfices par action	0.58	0.46
Fonds de roulement	6,487,000*	8,725,000*
*Après provision pour paiement d'un billet de \$3,115,000 échéant en juin 1961		
*Après provision pour paiement d'un billet de \$3,115,000 échéant en juin 1960		

Le profit net consolidé de Steinberg's Limited pour les 24 premières semaines du présent exercice financier indique une augmentation de 26.5 pour cent au regard de la période correspondante de l'exercice précédent, a déclaré M. Sam Steinberg, président de la compagnie, dans un rapport financier intermédiaire adressé hier aux actionnaires.

Ce rapport, qui analyse les résultats financiers de la compagnie et de ses filiales au cours de la période s'étendant du 1er août 1960 au 14 janvier 1961, révèle également que les ventes consolidées de cette période se sont chiffrées par \$114,651,800, soit une augmentation de 7.16 pour cent sur le total de \$106,993,200 obtenu à la même date l'an dernier.

Le profit net consolidé de la compagnie pour cette même période est de \$1,891,700, à comparer à \$1,337,400 réalisé durant les 24 premières semaines de 1960. Ces gains semestriels équivalent à \$0.58 par action ordinaire de la classe "A", comparativement à \$0.46 en 1960. Le profit par dollar des ventes s'est aussi accru pour se chiffrer par 1.47 cents. Il se compare à 1.25 cents pour la période correspondante de l'an dernier et à 1.36 cents pour l'exercice financier terminé le 30 juillet 1960.

Bien que l'augmentation du volume des ventes ait été modérée", a déclaré M. Steinberg, "les membres du conseil d'administration trouvent encourageante la hausse marquée du profit réalisé.

Dans son rapport aux actionnaires, M. Steinberg a également signalé les points saillants suivants:

- 1) depuis juillet dernier, la compagnie a ouvert huit nouveaux marchés — quatre dans le Québec et quatre en Ontario — portant à 131 le nombre des magasins en service;
- 2) en décembre 1960, les employés de Steinberg's ont effectué le dernier versement en vertu du programme d'achat d'action (1958). Un total de 742 employés sont ainsi devenus d-tenteurs de 38,665 actions de la classe "A" de la compagnie;
- 3) Les membres du conseil d'administration ont depuis lors approuvé un nouveau programme d'achat d'actions selon lequel les employés pourront acheter, par versement en 20 cours des deux prochaines années, jusqu'à 90,000 actions de la classe "A". Un groupe de 60,000 autres actions seront réservées pour attribution par voie d'options à des employés supérieurs d'ici cinq ans.

Au sujet de la chaîne de vastes magasins à rayons pratiquant l'auto-service récemment constituée sous la raison sociale de Miracle Mart Limited, M. Steinberg a déclaré que

## Premier magasin à rayons auto-service "Miracle Mart" établi à Pont Viau

Foundation Co. of Canada Ltd. a obtenu un contrat de \$900,000.00

La Foundation Company of Canada Ltd. a obtenu les premiers contrats, se montant à environ \$900,000, pour la construction d'un magasin à rayons auto-service "Miracle Mart", qui sera le premier d'une chaîne dont on a récemment annoncé l'entrée en service au Canada.

Outre ce centre, qui sera situé sur le boulevard des Laurentides, à Pont-Viau, dans la banlieue nord de l'île de Montréal, les plans actuels prévoient la création de trois autres magasins "super-rabais" similaires dans la région du grand Montréal.

Les travaux de construction commenceront immédiatement et on prévoit qu'ils seront terminés au milieu de l'été 1961.

Par ailleurs, un centre identique sera construit à Québec, un autre à Ottawa, deux à Toronto et un à Hamilton.

Ces magasins, dont la décoration intérieure sera très soignée, couvriront en moyenne une surface de plus de 100,000 pieds carrés et on y trouvera un grand nombre de rayons, loués à des détaillants et à des distributeurs réputés.

Les centres "Miracle Mart" présenteront un très large choix d'articles et produits d'utilisation courante, et notamment des

## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA SAUVEGARDE

AVIS EST DONNE, par les présentes, que l'Assemblée générale annuelle de la compagnie d'assurance sur la vie "LA SAUVEGARDE" aura lieu le jeudi 23 mars 1961, à 11 heures a.m., aux bureaux de la compagnie, dans son édifice, 135, est, de la rue Notre-Dame, Montréal.

PIERRE CAMU, secrétaire.

## SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

Actions privilégiées participant à 8% des bénéfices

No 144, Dividende trimestriel de \$2 1/4 cents par action payable le 15 mai 1961, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 avril 1961.

Actions ordinaires sans valeur nominale

No 145, Dividende trimestriel de \$2 1/4 cents par action payable le 15 mai 1961, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 avril 1961.

V. J. NIXON, Secrétaire.

Montréal, 24 février 1961.

## CANADIAN OIL COMPANIES LIMITED

AVIS EST, par les présentes, donné que les dividendes aux montants par action figurant ci-dessous ont été déclarés payables le 1er avril 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 8 mars 1961, sur les actions suivantes de Canadian Oil Companies, Limited:

Actions priv. 8% cum.	\$2.00
Actions priv. 8% cum.	1.25
Actions priv. 4% cum.	1.00

Par ordre du conseil d'administration.

Douglas Robinson, Secrétaire, Toronto, le 3 mars 1961.

## Demandé OFFICIER DE PLACEMENTS POUR IMPORTANTE SOCIETE DE FIDUCIE

Education universitaire essentielle, de préférence en commerce ou finance, et expérience dans l'étude de valeurs mobilières acquise chez un courtier en placements.

Excellentes conditions de travail — Caisse de retraite et assurances-groupe (vie et maladie). Salaire selon qualifications et expérience. Mentionner âge, statut matrimonial, expérience, degré d'éducation.

La demande d'emploi sera traitée confidentiellement et notre personnel est avisé de cette annonce.

Ecrire : CASIER POSTAL 123 — LE DEVOIR

## Une compagnie d'assurance-vie demande UN GERANT D'UNITE

On demande un gérant d'unité pour le district de Montréal ayant réussi dans la vente de l'assurance-vie et ayant les qualités requises pour devenir un chef.

Le candidat choisi sera assuré d'un contrat de premier ordre, d'un salaire, d'un excellent système de pension et autres avantages. Toute communication sera traitée confidentiellement.

Adressez votre réponse à Case Postale 350, Station B, Montréal

Montréal, 24 février 1961.

# 25

## ANS DE PROGRÈS

### La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. fondée en 1936

présente encore cette année des rapports financiers qui indiquent des succès remarquables:

Nouvelles affaires en 1960.....	<b>\$36,021,687</b>
Assurances en vigueur au 31 déc. 1960.....	<b>\$131,958,260</b>
Actif au 31 décembre 1960.....	<b>\$8,502,424</b>
Réserve générale et surplus.....	<b>\$601,519</b>

### La Société Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C.

fondée en 1945 affiche, elle aussi, une situation fort enviable:

Revenu primes total en 1960.....	<b>\$5,524,878</b>
Actif au 31 décembre 1960.....	<b>\$4,854,620</b>
Réserve pour primes non-acquises.....	<b>\$2,109,595</b>
Réserve pour réclamations en cours.....	<b>\$1,475,632</b>
Réserve générale et surplus.....	<b>\$1,036,721</b>

## les assurances de l'U.C.C.

VIE - INCENDIE - AUTOMOBILE - RESPONSABILITE - RISQUES DIVERS

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL

150 Représentants exclusifs à votre service

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data provided by the Canadian Press.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market data.

AVIS

Public notices and advertisements, including a notice from the City of Montreal.

Mines Hors-Listes

Table of off-listed mining stocks.

MOYENNES A MONTREAL

Table of average stock prices in Montreal.

Prix des Grains

Table of grain prices.

Moyennes de Toronto

Table of average stock prices in Toronto.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data.

COMPTABLES AGRES

Advertisements for chartered accountants and other professionals.



Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Rien ne garantit que le Canadien ne perdra pas le championnat par la marge de deux points. Pour la quiétude de notre panorama sportif local, nous souhaitons que cela ne se produise pas.

Personnellement nous ne voyons pas de mal à ce qu'un autre club remporte le championnat de la Ligue Nationale; nous ne pouvons minimiser le talent et le mérite d'un Frank Mahovlich.

Pour battre les champions, il faut compter des buts authentiques, qui ne laissent aucun doute sur le mérite de la victoire. Il est un fait assez curieux, toutefois, Maurice Richard le soulignait dans sa chronique de "Dimanche-Matin".

Nous avons beau faire des efforts de volonté pour croire à l'impartialité des officiels, voici des coïncidences par trop fréquentes et qui s'écrivent presque toujours contre le même club. Une autre question se pose: Nous suggérons au club Canadien d'insister auprès des autorités de la Ligue — si elle n'est plus sous la férule de Jim Norris ou de Connie Smythe — pour qu'on abolisse le poste de juge de buts.

Il est normal que dans une grande ville comme Montréal, il y ait des gens qui favorisent, par exemple les Leafs de Toronto. Encore que nous ne puissions comprendre des gens de chez nous préférer un club étranger, nous remarquons que les motifs de ces préférences étonnantes sont des plus divers.

Il est vraiment malheureux que tant de nos compatriotes soient anti-tout-le-monde. Ce ne sont pas les gens d'autres villes qui contribuent au prestige des nôtres, les encouragent. Mais en certains milieux, il fait chic d'être contre tout le monde, contre l'équipe locale, contre le club local, comme on est contre le pape, le Drapeau, les Jésuites, les magasins à chaînes, l'assurance-hospitalisation, le service des transports en commun, les chemins de fer, les hôpitaux, le prix des cigarettes, le coût de l'alcool.

Jean-G. Brunet pourrait gagner le Kandahar en fin de semaine

Mary Moriarty reviendra au mont Tremblant en fin de semaine pour défendre son championnat dans la course du Kandahar du Québec.

Moriarty, un as skieur du mont Mansfield est un gagnant très consistant au mont Tremblant et sera l'homme à battre. Le slalom géant sera disputé sur la piste McCulloch samedi.

A la défense de J. Thomas

NEW YORK — Un officiel athlétique russe haut placé a pris la défense de l'Américain John Thomas pour avoir perdu deux duels éprouvés de sauts contre le Russ Valery Brunel. "Voyons la chose sous un autre angle", a déclaré Leonid Khomenkov, de l'Union athlétique amateur de Russie, par l'intermédiaire d'un interprète.

Ballon-balai

Les jeunes filles du club Bordeaux ont remporté les honneurs du championnat de ballon-balai, catégorie juvénile pour la ville de Montréal en triomphant du club Langue-Pointe par 5 à 4.

Le ski au Mt Sutton

Les conditions du ski au mont Sutton se sont grandement améliorées depuis la tempête de fin de semaine. Il est tombé cinq pouces de neige et l'état des pentes est passé de nul à moyen. On est d'ailleurs sûr d'être en conditions à ski à Sutton, grâce à une ligne directe de Montréal qu'on peut franchir à UN. 6-5155.

Chicago triomphe des Rangers, 7-1

Ron Murphy, Eric Nesterenko et Bill Hay comptent chacun deux buts — Glenn Hall mérite une assist. Chicago assuré des éliminatoires.

CHICAGO. — Les Black Hawks de Chicago ont virtuellement éliminé les Rangers de la course aux éliminatoires, hier soir, en leur infligeant une défaite de 7-1. Cette victoire assure les joueurs de Rudy Pilous de participer aux séries de fin de saison.

A part les trois buts comptés contre les Rangers, Lorne Worsley a effectué 14 arrêts à la première période. Mais les 13 arrêts de Glenn Hall indiquent bien que le jeu était ouvert.

Bill Hay a ouvert le pointage avec son huitième but de la saison, sur une aide de Murray Allouf, dès le début de la rencontre. À 13:44, Ab McDonald, l'ex-joueur du Canadien, a enfilé son 17ème but de la saison, sur des passes de Dollard St-Laurent et Stan Mikita.

Eric Nesterenko a complété le pointage au début de la dernière période, sur une passe de Tod Sloan. C'était aussi son deuxième but de la soirée.

Eric Nesterenko a porté le pointage à 4-1, seulement 17 secondes après le début de la deuxième période, sur des passes de Litzemberger et Elmer

Les compteurs

Table with columns: Player Name, Team, Goals, Assists, Points. Lists players like Geoffrion, Mahovlich, Belyaev, Moore, Kelly, etc.

Hershey 6 Cleveland 3

Les compteurs

Phil Latreille compte 7 buts

MIDDLEBURY, Vt. — Phil Latreille, de Montréal, a marqué sept buts et s'est mérité quatre assistances alors que Middlebury a écrasé Dartmouth au compte de 7-3.

Jean-G. Brunet pourrait gagner le Kandahar en fin de semaine

Mary Moriarty reviendra au mont Tremblant en fin de semaine pour défendre son championnat dans la course du Kandahar du Québec.

Moriarty, un as skieur du mont Mansfield est un gagnant très consistant au mont Tremblant et sera l'homme à battre. Le slalom géant sera disputé sur la piste McCulloch samedi.

A la défense de J. Thomas

NEW YORK — Un officiel athlétique russe haut placé a pris la défense de l'Américain John Thomas pour avoir perdu deux duels éprouvés de sauts contre le Russ Valery Brunel. "Voyons la chose sous un autre angle", a déclaré Leonid Khomenkov, de l'Union athlétique amateur de Russie, par l'intermédiaire d'un interprète.

Ballon-balai

Les jeunes filles du club Bordeaux ont remporté les honneurs du championnat de ballon-balai, catégorie juvénile pour la ville de Montréal en triomphant du club Langue-Pointe par 5 à 4.

Le ski au Mt Sutton

Les conditions du ski au mont Sutton se sont grandement améliorées depuis la tempête de fin de semaine. Il est tombé cinq pouces de neige et l'état des pentes est passé de nul à moyen. On est d'ailleurs sûr d'être en conditions à ski à Sutton, grâce à une ligne directe de Montréal qu'on peut franchir à UN. 6-5155.

Au tournoi mondial du hockey amateur

Table with columns: G, P, N, P, C, Pts. Lists teams like Russia, Czechoslov., Canada, etc.

John Bucyk compte trois buts et les Bruins l'emportent

BOSTON. — John Bucyk a compté trois buts en cinq minutes et 26 secondes pour conduire les Bruins de Boston à une victoire de 4-2 sur les Red Wings de Détroit, hier soir, au Garden de Boston, devant 7,358 spectateurs.

Kingston 5 Royal 4

Les compteurs

Professionnels à Wimbledon?

LONDRES — Un important officiel de tennis anglais a déclaré, qu'il se pourrait bien que les membres de la troupe professionnelle de Jack Kramer puissent participer aux championnats de Wimbledon même si les tournois omnium ne sont pas approuvés officiellement.

Repos prolongé pour J. Bower

TORONTO — De la façon dont le nouveau venu Cesare Maniago s'est comporté dans les filets du Toronto depuis une semaine, le repos forcé du vétérinaire Johnny Bower pourrait bien se prolonger.

Léo Dandurand va mieux

Nous apprenons, avec plaisir, que l'état de santé du sportsman Léo Dandurand s'est grandement amélioré. Il a été hospitalisé récemment à Notre-Dame, où il a subi une sérieuse intervention chirurgicale.

John Bucyk compte trois buts et les Bruins l'emportent

BOSTON. — John Bucyk a compté trois buts en cinq minutes et 26 secondes pour conduire les Bruins de Boston à une victoire de 4-2 sur les Red Wings de Détroit, hier soir, au Garden de Boston, devant 7,358 spectateurs.

Bruce Gamble fut l'étoile de la première période avec un total de 13 arrêts contre sept seulement par Hank Bassen. Aucun but ne fut enregistré au cours de cet engagement marqué de six punitions imposées par l'arbitre Eddie Powers, trois à chaque club.

Kingston 5 Royal 4

Les compteurs

Professionnels à Wimbledon?

LONDRES — Un important officiel de tennis anglais a déclaré, qu'il se pourrait bien que les membres de la troupe professionnelle de Jack Kramer puissent participer aux championnats de Wimbledon même si les tournois omnium ne sont pas approuvés officiellement.

Repos prolongé pour J. Bower

TORONTO — De la façon dont le nouveau venu Cesare Maniago s'est comporté dans les filets du Toronto depuis une semaine, le repos forcé du vétérinaire Johnny Bower pourrait bien se prolonger.

Léo Dandurand va mieux

Nous apprenons, avec plaisir, que l'état de santé du sportsman Léo Dandurand s'est grandement amélioré. Il a été hospitalisé récemment à Notre-Dame, où il a subi une sérieuse intervention chirurgicale.

Forum

SAMEDI SOIR, 4 mars à 8.00 heures HOCKEY LIGUE NATIONALE DETROIT vs CANADIENS

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES JEAN GAGNON & CIE. L.T.E. COURTIER D'ASSURANCES

DACTYLOGRAPHES "Tout pour le bureau"

MEDECINS Dr Maxime Brisebois

Horace Labrecque et Fils Ltée Courtiers d'Assurances

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION

Dr C. Melillo

INGENIEURS-CONSEILS BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE

ASSURANCES Compagnie d'Assurance sur la Vie



Advertisement for Champlain Cream Porter, featuring a cartoon character and text: "Pour votre bon plaisir un bon porter CHAMPLAIN".

# A Genève : le club du Canada bat les Suédois, 6-1

Jack McLeod compte deux buts — Michel Lagacé a un but et deux aides — Les autres compteurs sont Don Fletcher, Francis Hockley et Hugh McIntyre.

GENEVE. — Le Canada, la Russie et la Tchécoslovaquie ont remporté chacun une victoire alors qu'a commencé hier le tournoi pour le championnat mondial de hockey amateur. D'après le résultat des joutes de la première journée, il semble bien que ce sera, jusqu'à la fin, une lutte entre les Canadiens et les Russes.

Les Smoke Eaters de Trail, représentants du Canada, ont fourni du beau jeu d'ensemble, ont tiré profit de toutes les opportunités et ont défait la Suède au compte de 6-1 au nouveau Stadium de Genève. L'aillier droit Jackie McLeod a conduit l'attaque des Smokeies avec deux buts.

A Lausanne, devant une foule de 13.500 personnes, les Russes ont littéralement pulvérisé l'équipe américaine au compte de 13-2, après avoir pris une avance de 10-0 dans les deux premières périodes. Neuf joueurs de l'équipe soviétique ont pris part au pointage, quatre d'entre eux ont enregistré deux buts.

Les Tchèques ont eu la tâche un peu plus dure. Ils ne menaient que par 1-0 contre la Finlande après deux périodes, mais ont effectué un ralliement et l'ont finalement emporté au compte de 6-0.

### Equipe de classe

Dans un match joué en matinée, l'Allemagne de l'Est s'est qualifiée pour faire partie du principal groupe des huit grandes équipes en défaisant la Norvège au compte de 6-3.

Ces grandes équipes qui font partie du groupe qui se disputera le championnat mondial sont donc: le Canada, la Russie, les Etats-Unis, la Suède, la Tchécoslovaquie, la Finlande, l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est. Ces huit équipes feront les frais d'un tournoi rotation.

Les deux équipes allemandes se feront face le dernier jour du tournoi, soit le 12 mars. Ce jour-là également, le Canada rencontrera la Russie et de l'issue de cette dernière partie pourrait bien dépendre le championnat.

## Canada 6 Suède 1

### ALIGNEMENTS

**CANADA** — Buts: Martin; défenses: Fletcher, Sly, Ferguson, Smith; avants: Hockley, Tambellini, Lagacé, Jones, McLeod, McIntyre, Snell, Pescosh, Lenardon.

**SUEDE** — Buts: Svensson; défenses: Stolz, Biers, Björne, Norlander; avants: Johansson, Broems, Öberg, Rydberg, Sandberg, Mild, Hærdin, Andersson, Sterner.

Arbitres: Olivieri et Breintenstein.

### SOMMAIRE

Première période	
1—Canada: McLeod (Jones, Fletcher)	14.13
2—Suède: Mild (Sandberg)	14.24
3—Canada: Fletcher (Lagacé)	14.29
4—Canada: Hockley (Tambellini, Ferguson)	16.42
Punitions: Fiech 6.21, Sly 13.26, Mild 13.36, Norlander 13.26, Bome 15.41	
Deuxième période	
Aucun but	
Punitions: Rusnell 2.33, Hockley 10.47	
Troisième période	
5—Canada: Lagacé	6.50
6—Canada: McLeod (McIntyre, Jones)	14.50
7—Canada: McIntyre (Lagacé)	15.26
Punitions: Öberg 12.45, Norlander 15.23	
ARRETS	
Martin	8 5 6 — 19
Svensson	8 13 4 — 28

## Fred Corcoran voudrait changer le statut du frappeur de relève

NEW-YORK PA. — Le gérant personnel de deux des plus fameux coigneurs dans le baseball est d'avis que ce serait un stimulant pour le sport si on adoptait un règlement permettant à un frappeur de relève de se présenter à un marbre plus d'une fois dans une joute.

"Au lieu de limiter un frappeur de relève à une seule présence au marbre, on devrait lui permettre de se substituer à deux joueurs et même peut-être trois au cours d'une joute", a déclaré Fred Corcoran.

"Nous pourrions ainsi prolonger la carrière de nombre de nos grandes étoiles et des joueurs tels Ted Williams, Stan Musial, Mickey Vernon, Gene Woodling et Hank Bauer pourraient être de grandes attractions encore plus longtemps".

Corcoran est le gérant de Williams et Musial et il est, de plus, directeur de l'Association internationale de golf. Selon lui, nombre de joueurs qui ont ralenti à cause de leur incapacité à demeurer actifs parce qu'on ne leur confie que le rôle peu attrayant de frappeur d'urgence.

"Faites d'un frappeur d'urgence un véritable spécialiste, donnez lui la chance de se présenter au bâton plus d'une fois dans une joute et son attitude sera modifiée du tout au tout, d'ajouter Corcoran. "Il aura alors l'impression-fondée d'ailleurs — qu'il joue un rôle d'importance au sein de son équipe".

Ce concept n'est rien de bien nouveau dans le baseball. On le fête depuis nombre d'années et nombreux sont ceux qui ont préconisé l'idée qu'un frappeur

de relève puisse venir remplacer un lanceur au marbre sans que le lanceur ait à se retirer de la joute.

Ce serait une sorte de spécialisation, du genre de celle dont on a eu recours avec succès au football, où l'on a des unités offensives et défensives bien distinctes.

### Punitions coûteuses

Les Canadiens ont marqué quatre de leurs buts alors que les Suédois étaient à court de personnel à cause de punitions.

En dépit du compte final, il ne peut toutefois être dit que les Canadiens ont eu la tâche facile. Les Suédois, qui avaient déjà rencontré les Smokeies dans des joutes hors concours le mois dernier, étaient prêts à batailler à armes égales.

La joute a été marquée de nombreuses mises en échec très solides, mais le jeu n'a pas été rude et les deux arbitres suisses ont eu la tâche facile. Cinq des neuf punitions mineures ont été imposées aux Suédois, presque toutes pour avoir mis en échec le long de la bande.

McLeod, un vétéran de la ligue Nationale de hockey, a marqué ses buts à la première et à la troisième période. Les autres compteurs des Canadiens ont été Don Fletcher, Francis Hockley, Michel Lagacé et Hugh McIntyre.

Durant les 10 premières minutes de la joute, Canadiens et Suédois ont semblé de force à peu près égale. Les Suédois ont même semblé patiner un peu plus rapidement que leurs adversaires. La dure mise en échec pratiquée par les Canadiens commença toutefois à se faire sentir et les Suédois ralentirent considérablement.

### Point tournant

Puis les choses se précipitèrent. Les Suédois étaient à court d'un homme lorsque McLeod enregistra le premier but de la joute. Cette avance devait tou-

## Les activités à la Palestre

Trois gymnastes de la Palestre nationale prendront part au championnat de la ville de Montréal, au centre sportif Mgr Pigeon, 5550 rue Angers, demain après-midi à quatre h.

Les représentants du Centre sportif de la rue Cherrier seront: Pierre Auger, classe Pyro; Richard Valiquette, classe novice et Richard Dionne, classe senior. Ces athlètes ont suivi un entraînement intense à la Palestre sous la direction de l'instructeur Dezzo Kiefer.

Le 24e championnat de natation junior de la cité et du district de Montréal, organisé par l'instructeur Clauwe Marie, sera disputé demain soir à 7h. à la piscine de la Palestre nationale.

Plus de 80 nageuses des clubs NDGY, Montreal Boys Association, YMHA, Snowdon, MAAA, Concordia, Westmount YMCA, Pointe St-Charles, Québec YMCA, East End Club, Lachine, Dorval Y et la Palestre nationale prendront part cette compétition.

Claude Senteval, Raymond Taillefer, Marguerite Taillefer, Marie Daoust et Gabrielle Daoust représenteront le National qui est dirigé par l'instructeur Laure Gaudet.

Jean Duchesne et Marcel Boucher ont remporté le tour-

noi de doubles "round robin" pour se mériter le trophée offert par M. Paul Desormier. Les champions ont amassé 47 points avec 14 victoires contre seulement deux défaites. André Lortie et Denis Bergeron ont terminé en deuxième place avec 33 points, tandis que Marcel Ponton et Bernard Dubost ont pris la troisième place avec 29 pts.

Les tournois intérieurs de la Palestre nationale, classe "A", débuteront le 11 mars pour les doubles et le 18 mars pour les simples.

Dans une rencontre organisée par Lucien Dulude, instructeur à la Palestre entre les équipes du centre de la rue Cherrier et le Duplex, les judokas du National ont fait belle figure. Les ceintures oranges Carl McKinnon et M. Picard ont remporté chacun une victoire pour Le National et André St-Louis a gagné son match pour les visiteurs.

Claude Berthelette, ceinture noire, 1er degré et moniteur à la Palestre a remporté une victoire contre cinq adversaires en 1 minute et 53 secondes.

Il a ajouté que les Suédois n'ont pas joué aussi bien qu'ils sont capables de le faire et que "ce devait être une de leurs mauvaises journées".

Aujourd'hui, vendredi, aucune joute n'est au programme du tournoi. Samedi, le Canada jouera contre l'Allemagne de l'Ouest, la Russie contre la Suède, la Finlande contre l'Allemagne de l'Est et la Tchécoslovaquie contre les Etats-Unis.

### Les Jeux à Banff?

TORONTO — Trois représentants du "Olympic Development Association" de Calgary sont arrivés à Toronto dans le but de promouvoir le trophée de Banff et du lac Louise comme les prochains sites des Jeux olympiques d'hiver en 1968. Ce sont Keith Alexander, le champion golf amateur canadien, Ed Davis et Bud Messinger.

Ils ont révélé que les régions de Banff, Jasper et du Lac Louise ont déjà été approuvées par l'Association canadienne olympique. Messinger a dit que la réalisation du projet coûterait plus de \$4 millions.

### Deux demandes à considérer

MONTREAL. — Le président de la Ligue Nationale de hockey a déclaré hier que les villes de San Francisco et Los Angeles ont renouvelé leurs fermes intentions d'obtenir une franchise dans ce circuit et que leurs demandes seront sans aucun doute considérées. Clarence Campbell commenta ainsi un rapport émanant de la Côte du Pacifique et selon lequel les officiels de San Francisco et Los Angeles feraient campagne pour être représentés dans la Ligue Nationale. Campbell avait d'ailleurs révélé le dernier que ces deux villes de la Côte du Pacifique auraient la préférence si jamais sa ligue décidait d'élargir ses cadres.

Les représentants de la Commission du Memorial Coliseum de Los Angeles et du Cow Palace de San Francisco avaient alors l'occasion de discuter de la question avec les magnats de la Ligue Nationale. Toutefois, Campbell avait alors indiqué que le Cow Palace de San Francisco n'était pas indiqué pour les joutes de la Ligue Nationale.

### M. Jean Lesage, membre honoraire

QUEBEC. — Le premier ministre Jean Lesage a été reçu membre honoraire de huit clubs de raquetteurs de la région de Québec, au cours d'une cérémonie impromptu à l'extérieur de l'Assemblée législative.

Un porte-parole des raquetteurs a dit que le groupe était venu présenter ses hommages au gouvernement provincial et remettre une carte de membre honoraire au premier ministre.

M. Lesage a déclaré: "J'ai toujours admiré l'esprit de nos clubs de raquetteurs qui perpétuent... l'une de nos plus saines traditions. J'espère que vos clubs... continueront de bénéficier d'une popularité de plus en plus grande".

### Bonne chance

METZ, France. — Les soldats canadiens ainsi que les membres de leurs familles cantonnées en France, en Grande-Bretagne ont fait parvenir un télégramme géant aux Smoke Eaters de Trail, leur souhaitant tout le succès possible à la veille du tournoi de hockey pour le championnat mondial amateur qui a débuté hier en Suisse.

Le message comportait plus de 5.500 mots, soit l'équivalent d'une trentaine de pages écrites au dactylo. C'est le plus long télégramme jamais envoyé par la compagnie de télégraphe nationale française. Le message contenait plus de 1.800 noms et chaque individu a dû déboursier onze cents pour avoir son nom sur le télégramme.

### Ski I-C.

C'est dimanche, le 5 mars, à Ste-Marguerite, qu'aura lieu les compétitions annuelles du club de ski Immaculée-Conception.

Tous les skieurs et skieuses sont invités à y participer. Cependant, pour avoir droit aux nombreux prix qui seront décernés, il faut avoir pris part à deux excursions passées et être membre du Centre.

Comme à l'ordinaire, la messe est célébrée à 8 h. pour tous ceux qui montent dans le Nord. Qu'on se hâte d'acheter son billet en se présentant au Secrétariat du Centre, 4265, rue Papineau, le vendredi soir et le samedi après-midi.

## Montreal Forged au 2ème rang

Lors du dernier programme double régulier de la ligue de hockey Amicale St-Viateur Inc., lundi dernier au Centre Paul Sauvé, le A. Billet Lée a triomphé du O'Keefe au compte de 5 à 3 pendant que le Montreal Forged faisait subir au Deschênes & Fils sa sixième défaite de la saison au compte de 4 à 3.

**SOMMAIRE**

Première période

Aucun point

Punitions: R. Danis, F. Leblanc

Deuxième période

1—A. Billet, F. Leblanc 2:50

2—O'Keefe, M. Bélanger (J. Day) 7:30

3—O'Keefe, M. Perras (S. Fortin, R. Danis) 11:13

4—A. Billet, F. Leblanc 12:40

5—A. Billet, L. Laurence (J.-O. Ladouceur, Picard) 19:12

Punitions: R. Danis (10 minutes de mauvaise conduite), F. Leblanc (2 minutes)

Troisième période

6—O'Keefe, J. St-Jean (G. Luyster) 2:13

7—A. Billet, F. Leblanc (F. Leblanc, P. Amvot) 11:00

8—A. Billet, G. Laverdure (R. Leblanc, F. Amvot) 12:38

Punitions: R. Vanier, J.G. Ladouceur (2 min. match), J. St-Jean (match), G. Laverdure (2 min.), L. Laurence

**SOMMAIRE**

Première période

1—Mtl Forged, J. Toussaint (A. Marrocco, R. Godin) 1:26

2—Deschênes, Y. Godon (R. Pouliot, J. Tremblay) 19:50

Punitions: P. Forgas, M. Laverdure, A. Lachapelle, A. Marrocco

Deuxième période

3—Deschênes, L. Lalonde (R. Pouliot, V. Leblanc) 13:55

Punition: A. Gingras

Troisième période

4—Deschênes, L. Lalonde (Y. Godon, J. Tremblay) 0:46

5—Mtl Forged, A. Marrocco (R. Godin, G. Guj) 3:02

6—Mtl Forged, J.-P. Lépins (Guj) 4:28

7—Mtl Forged, J. Rodier (A. Marrocco) 12:00

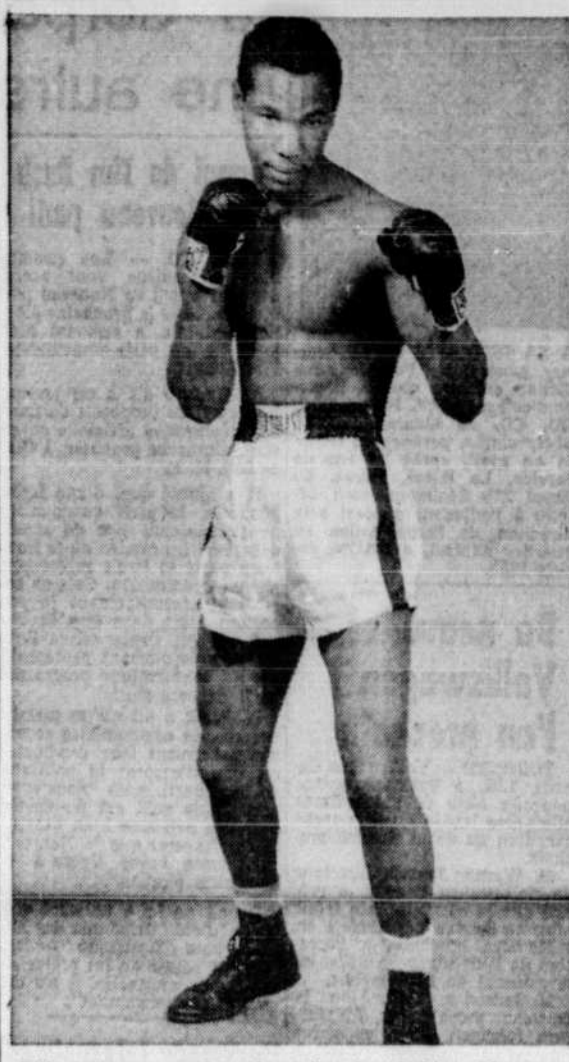
Punitions: M. Laurence, M. Laurence, G. St-Jean, A. Roy, M. Laurence (2 min.), Y. Godon (2 minutes)

**CLASSEMENT FINAL**

Équipe	P	V	D	Pts
Deschênes	18	8	1	87
Mtl Forged	18	7	1	85
A. Billet Lt	18	8	0	85
O'Keefe	18	3	15	61

**COMPTES**

Équipe	R.	A.	Pts
Godin, Mtl Forged	19	33	59
Toussaint, Mtl Forged	19	22	41
Marrocco, Mtl Forged	15	26	41
Laverdure, A. Billet	18	22	40
Leblanc, Deschênes	14	24	40
Portin, O'Keefe	19	19	38
Gingras, Deschênes	14	19	33
Lalonde, R. A. Billet	14	18	32
O'Meara, A. Billet	14	16	30
Leblanc, F. A. Billet	17	10	27
Lalonde, Deschênes	10	13	25
L'Inoue, Mtl Forged	8	17	25
Amvot, A. Billet	12	12	24
Danis, O'Keefe	6	10	23



Billy Johnson, ancien champion des Golden Gloves et de l'armée des Etats-Unis, qui rencontrera, lundi soir, Joey Durelle, dans un combat de 10 rounds, au Centre Saint-Denis, 5115 Rivard, coin Laurier, sous les auspices du promoteur Jacques Chevrier. Il est de Philadelphie.

## VETO...

GENEVE, Suisse. — Les organisateurs du tournoi de hockey mondial amateur en Suisse ont avisé l'équipe nationale de l'Afrique du sud qu'elle ne pourra participer au tournoi. Cette décision a été prise à cause de la présence d'un Canadien, d'un Anglais et d'un Suédois, au sein de l'équipe sud-africaine.

Le Canadien est Tommy Durling qui, malgré ses 45 ans, agit comme joueur-instructeur du club. Les deux autres sont Brian Pace, originaire de Grande-Bretagne et Ulf Josephson, d'origine suédoise. Durling est natif de North Battleford, Sask. Il a déjà joué dans les rangs juniors à Oshawa et Halifax.

Depuis sept ans, il travaille pour le compte d'une compagnie canadienne en Afrique du Sud.

## Nouvelles en abrégé

LOS ANGELES. — L'ancien promoteur de boxe Jack Leonard a témoigné hier à l'effet qu'il avait consenti de diviser la bourse promise pour "arranger" un combat, disputé il y a trois ans, entre Virgil Akins et Don Jordan. Il a révélé avoir été approché à ce sujet par Truman Gibson et Frank Palermo. Ces deux derniers avertirent que sans ce partage de la bourse, il n'y aurait pas de combat.

NEW YORK. — Alex Miteff, d'Argentine, a signé un contrat en vue d'un combat de 10 rounds, contre Alonzo Johnson, de Rankin, pour lundi prochain à St-Nicholas. Miteff a une fiche de 22 victoires, deux défaites et un match nul. Celle de Johnson consiste en 19 gains et six revers.

DALLAS. — Walker Cooper, âgé de 46 ans, vétéran de 71 saisons dans les ligues majeures, a été nommé garant des Rangers de Dallas-Fort Worth, de l'Association américaine.

SARASOTA. — Juan Pizarro, en retard de trois jours, s'est finalement rapporté aux White Sox de Chicago. Il a expliqué son retard en disant à Al Lopez: "J'étais occupé à remplir mes formulaires d'impôt sur le revenu".

VERO BEACH. — Don Newcombe a lancé deux manches hier dans une partie intra-club des Dodgers et il a retiré les six frappeurs à lui faire face. Walter Alston s'est dit satisfait de lui. Stan Williams, Roger Craig et Ed Palmquist furent les trois premiers artilleurs à lancer trois manches complètes.

MIAMI. — Le plus gros pari-double du meeting a été enregistré à Hialeah alors que Space Craft et Running Acres ont rapporté la somme de \$2.159.20 pour \$2.00.

Sixante billets de \$2 et deux de \$5 avaient été vendus sur cette combinaison gagnante.

### Madeleine Bochaty gagne

LENZERHEID, Suisse. — Madeleine Bochaty, de France, a gagné le slalom géant aux concours internationaux Coppa Grischia à Lenzerheid, Suisse. La championne olympique d'Allemagne, Haidi Biehl et Margrit Gertsch, de Suisse, ont terminé sur un pied d'égalité en deuxième place.

M-G- vous présente  
**3-NOUVEAUX**  
Modèles Continental  
pour 1961



**LE COSMO**  
Est le dernier modèle Continental. Son devant est croisé avec courbes fuyantes. Il a de plus toutes les caractéristiques du Continental, à partir de \$6950



**LE MILANO**  
Est le Continental 2 boutons avec épaules naturelles. Les pantalons sont tous de la nouvelle coupe Continental. Sans plis, amincies et plus étroits. à partir de \$6950




**LE DINO**  
C'est le Continental 3 boutons avec épaules naturelles et devant à courbes fuyantes. Un pli est ouvert de chaque côté et les manches sont à revers. à partir de \$6950

26 SEMAINES POUR PAYER  
**Morie Gold**

388 QUÉBEC, RUE STE CATHERINE  
PRÈS DE BLEURY  
STATIONNEMENT GRATUIT À  
1218 CARRÉ PHILIPS

UNE BIÈRE "Plus Vive!" FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE




LA BIÈRE MOLSON CANADIAN

Une descente en toboggan dans l'air vivifiant d'une après-midi ensoleillée, voilà qui plait aux sportifs du Québec. De même, la bière Molson "Canadian" ne peut manquer de plaire à tous les gens actifs parce qu'elle est "plus vive" et faite pour la vie qu'ils aiment vivre!

### Ottawa honore des pionniers de l'Arctique

OTTAWA. — Six explorateurs de l'Arctique canadien et sept missionnaires, dont un religieux, ont été honorés par la désignation, d'après leur nom, d'écoles et de résidences dans les Territoires du Nord-Ouest.

On a annoncé que les six plus grandes écoles dans les Territoires ont reçu les noms de célèbres explorateurs et les résidences des écoles ont été nommées en l'honneur des missionnaires pionniers, catholiques et anglicans.

Les immeubles sont situés à Chesterfield Inlet, Fort McPherson, Fort Simpson, Fort Smith, Frobisher Bay et Inuvik.

#### Les explorateurs

Sir Martin Frobisher, qui a effectué trois voyages dans l'Arctique au 16<sup>e</sup> siècle et a cartographié la baie de Frobisher; Alexander Mackenzie, qui a exploré le fleuve Mackenzie jusqu'au rivage de l'Arctique; Thomas Simpson, qui a exploré le littoral de l'Arctique pour la compagnie de la Baie d'Hudson et a fondé Fort Simpson; Peter Warren Dease, qui a fait de l'exploration avec Simpson; Joseph E. Bernier, qui a effectué 12 expéditions dans les mers polaires pour cartographier le Nord canadien et Joseph B. Tyrrell, géologue et ingénieur dont les explorations ont conduit à l'industrie des mines et du pétrole.

#### Les missionnaires

Les missionnaires honorés comprennent Sœur Marie-Adèle Lapointe, qui a dirigé un groupe de Sœurs Grises, les premières femmes blanches à signer et à enseigner aux Indiens du Nord, et a fondé le premier orphelinat et la première école à Fort Providence.

Les autres sont: S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., qui a passé 42 années dans l'Arctique et qui a été le premier Vicaire apostolique de la Baie d'Hudson; le très révérend A. L. Fleming,

(Suite à la page 2)

### LETRE D'OTTAWA

## La conversion du Commonwealth au système métrique est en vue

Par Clément Brown

OTTAWA. — Les journaux européens font grand état, ces jours-ci, de la possibilité que l'introduction progressive du système métrique dans les divers pays du Commonwealth soit l'un des sujets abordés au cours de la conférence des premiers ministres, qui débute le 8 mars prochain.

En fait, depuis la guerre, plusieurs pays autrefois sous tutelle britannique ont adopté le système métrique et abandonné soit leur propre système national soit le système britannique. Citons, de mémoire, l'Inde, ou la conversion, échelonnée sur plusieurs années, devrait se compléter en 1961 ou en 1962; l'Égypte, la Palestine, la Jordanie et, en général, tout le Moyen-Orient ex-britannique. D'autre part, la grande majorité des pays communistes ont déjà adopté le système métrique, un des "sous-produits" de la Révolution française. Ajoutons ici qu'ils ne l'ont pas fait par sympathie idéologique mais tout simplement parce qu'ils trouvent le système métrique plus simple et plus pratique. Le dernier pays en date est évidemment la Chine rouge, en train de convertir de force sa population au nouveau système.

Même la Grande-Bretagne, si traditionnelle, a sensiblement évolué vers le système métrique. Depuis quelque temps, les Britanniques ont abandonné le système Farenheit, pour la température, pour adopter le système Centigrade. Ils projettent maintenant une réforme du système monétaire compliqué, propre à leur pays, pour adopter le système décimal. Le Parlement a été saisi, à ce propos, d'une résolution de l'importante Fédération des industries.

Pour la Fédération, l'introduction du système décimal dans la monnaie serait le prélude d'une conversion graduelle de la Grande-Bretagne vers le système métrique dans son entier.

#### De nouvelles Volkswagen l'an prochain

Le directeur de Volkswagen Canada, M. Werner Jansen, directeur de Volkswagen Canada, a précisé que la nouvelle auto serait mise en montre à Francfort, en septembre prochain, à l'occasion de l'ouverture du Salon international de l'automobile.

M. Jansen a expliqué que le nouveau modèle, le VW1500, sera fabriqué dans les séries "station wagon" et "sedan" à deux portes. On a pas encore fixé les prix de ces nouvelles voitures mais on s'attend qu'il sera supérieur d'environ le tiers du prix du modèle Deluxe actuel.

Le moteur du VW 1500 sera semblable à celui du Volkswagen régulier et restera à l'arrière de l'auto; les dimensions de ce moteur seront d'environ 25 pour cent supérieures au moteur vendu présentement. Le directeur de l'entreprise a ajouté que le VW 1500 épousera des lignes modernes et fonctionnelles.

M. Jansen a souligné que les modèles actuels n'en continuent pas moins d'accaparer la plus grande part du marché de Volkswagen Canada Ltd.

aux mesures métriques. Plusieurs pays ont subi cette expérience et ils n'en ont aucunement été troublés.

D'ailleurs, sur ce point, on peut compter sur le sens aigu de l'adaptation manifesté par les Canadiens qui voyagent où qu'ils aillent, et qui, pour ce qui concerne les mesures, sont, nous dit-on, extrêmement simples, pourvu que la transition se fasse graduellement afin d'habituer les gens



A SA RETRAITE. — Le quartier général de l'armée canadienne annonce que le lieutenant-colonel L.P.P. Payan, OBE, ED, CD de Montréal et de St-Hyacinthe, prendra sa retraite en avril, après 22 ans de service. Le Lt-col. Payan, du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, était adjoint à l'adjudant général à la direction de l'organisation au quartier général, à Ottawa, depuis 1959.

### Appui de Tim Buck au Nouveau parti

Le nouveau parti communiste canadien a annoncé qu'il se proposait de faire une déclaration officielle en ce sens, dimanche prochain, à Gloucester, N. E.

Il a ajouté que, d'une façon générale, le parti communiste ne présenterait pas de candidats dans les comités ou le Nouveau parti se ferait représenter par un syndicaliste. Cela ne sera pas nécessairement le cas partout mais, dans Cap Breton, on est situé à Gloucester, N. E.

M. Buck a dit qu'un certain nombre de communistes reconnus poseraient leur candidature, afin d'exposer la politique de leur parti, mais "nous sommes d'avis qu'il est du devoir de toute personne bien pensante de s'assurer que le Nouveau parti fasse bonne figure à la prochaine élection".

Quand on lui a annoncé que la succursale Caledonia des Mineurs unis d'Amérique — ind. — avait refusé de lui prêter sa salle pour dimanche, il n'a dit que: "Très intéressant".

### Hommage international à M. Samuel Bronfman

De grandes personnalités juives de différents pays se réuniront à Montréal, dimanche le 5 mars, pour honorer un Montréalais connu internationalement dans les domaines de l'industrie, du commerce, de la philanthropie et des affaires publiques, M. Samuel Bronfman. On célébrera ce soir-là son 70<sup>ème</sup> anniversaire. On sait que les bureaux du Congrès juif canadien seront logés d'ici deux ans dans un nouvel édifice qui portera le nom de monsieur Bronfman.

Son excellence Yaacov Herzog, ambassadeur d'Israël à Ottawa apportera durant la réception les salutations officielles de son gouvernement. Parmi les personnalités qui viendront spécialement de l'étranger à cette occasion, mentionnons M.M. Nahum Goldmann, président du Congrès juif national, René Cassin, président de l'Alliance israélite universelle à Paris, et président du Comité des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies, Joachim Prinz, président du Congrès juif américain, et autres.

## DURANT LES SIX DERNIERS MOIS DE 1960 La Corporation de gaz naturel encourt une autre perte financière: \$2,435,348

Dans son rapport semestriel à ses actionnaires, la Corporation du gaz naturel du Québec a accusé un nouveau déficit de \$2,435,348 durant les derniers six mois de l'année 1960, ce qui constitue cependant une légère amélioration sur la période correspondante de 1959 alors que la perte encourue par l'exploitation proprement dite avait été plus élevée par \$485,000.

Le rapport indique que cette amélioration a été due à l'augmentation de 37,2 pour cent des ventes de gaz et la réduction de \$613,000 des frais d'exploitation, autres que les achats de gaz. Cette amélioration a été plus qu'effacée par l'augmentation par les frais d'intérêt sur des emprunts sensiblement accrues aux banques et autres bailleurs de fonds.

Pour les six derniers mois de 1960, le revenu d'exploitation a été de \$385,543; durant la même période de 1959, la compagnie avait accusé une perte de \$596,616 à ce chapitre. L'amélioration s'établit donc à \$983,000 environ.

Les revenus complets de la compagnie, provenant des ventes de gaz, de coke et de sous-produits, et d'autres sources, se sont totalisés à \$10,184,573 durant ces six mois.

Le rapport révèle que le coût du gaz naturel a plus que doublé en 1960, alors que les autres dépenses d'exploitation diminuaient de 15,1 pour cent par rapport à 1959. Il ajoute que des accords de crédit à courts termes récemment conclus permettront à la CGNQ de rencontrer ses obligations pendant les six derniers mois du présent exercice financier.

### Appui de Tim Buck au Nouveau parti

Le nouveau parti communiste canadien a annoncé qu'il se proposait de faire une déclaration officielle en ce sens, dimanche prochain, à Gloucester, N. E.

Il a ajouté que, d'une façon générale, le parti communiste ne présenterait pas de candidats dans les comités ou le Nouveau parti se ferait représenter par un syndicaliste. Cela ne sera pas nécessairement le cas partout mais, dans Cap Breton, on est situé à Gloucester, N. E.

M. Buck a dit qu'un certain nombre de communistes reconnus poseraient leur candidature, afin d'exposer la politique de leur parti, mais "nous sommes d'avis qu'il est du devoir de toute personne bien pensante de s'assurer que le Nouveau parti fasse bonne figure à la prochaine élection".

Quand on lui a annoncé que la succursale Caledonia des Mineurs unis d'Amérique — ind. — avait refusé de lui prêter sa salle pour dimanche, il n'a dit que: "Très intéressant".

### Les métaux: le BFS fait le jeu de l'industrie de l'acier

Le Bureau fédéral de la statistique a été accusé de faire le jeu de l'industrie de l'acier et de faillir à ses responsabilités à l'égard du public, en décidant de ne plus publier les statistiques relatives au taux actuel d'opération coopérative à la capacité de produire de l'industrie de l'acier.

M. William Mahoney, directeur canadien du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique a rendu publiques deux lettres adressées au ministre du commerce, M. George Hees, à cet effet.

M. Mahoney prétend que la décision du Bureau fédéral de la statistique de cesser la publication de ces statistiques indique que le ministère du commerce, dont relève le BFS, manque à sa responsabilité d'informer le public et de servir seulement les intérêts des aciéries qui tiennent à cacher ces informations.

Citant un éditorial du Financial Post, paru le 28 janvier dernier, M. Mahoney déclare qu'il est d'accord pour une fois avec le Journal Financier qui affirme que la décision du BFS a été prise à la demande de l'industrie de l'acier. Le Financial Post souligne qu'une politique semblable a été adoptée par l'Institut américain du fer et de l'acier et que les mots précis employés par cette organisation d'employeurs ont été utilisés par le Bureau fédéral

de la statistique pour justifier sa décision. Aux États-Unis, plusieurs économistes ont dit que l'industrie de l'acier ne peut pas justifier les prix élevés qu'elle réclame quand elle peut encore opérer efficacement et profitablement en faisant tout simplement disparaître les informations et les statistiques embarrassantes. M. Mahoney a ajouté que les travailleurs n'ont pas été consultés lorsque le BFS a pris cette décision et que les syndicats désirent obtenir plus d'informations sur la production, sur la valeur de l'acier produit, etc.

"Nous savons, dit-il, que les aciéries sont intéressées à garder secrets les faits et les statistiques de leur industrie parce que la lumière de ces faits et de ces statistiques pourrait détruire la propagande tapageuse faite par les compagnies quand il est question de salaires, de profits et de prix."



M. Henri Choquette, qui a été élu président de l'Association progressive-conservative du comté de Dollard, lors d'élections tenues dernièrement sous la présidence de Me Dollard Dansereau. L'Association organise un banquet, qui aura lieu à l'Hotel Holiday Inn, le 14 mars. Le conférencier invité sera M. Léon Belcer, ministre fédéral des transports.

### Les conservateurs se font rattrouer par M. Robichaud

Frederickton — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a accusé les membres de l'opposition conservatrice de "s'identifier avec la cause des voleurs, des bandits, des combattants, des escrocs et des proxénètes", en proposant que M. David M. Dickson, ex-directeur de l'administration des fonds publics, soit censuré pour dilapidation des fonds publics.

Le premier ministre a fait cette déclaration au cours d'un débat à l'Assemblée législative sur une enquête dirigée par M. Dickson sur des transactions présumées frauduleuses qui auraient été commises au N.-Brunswick.

Café The Confiture. ADOPTER LES PRODUITS DESY. RECONNUS LES MEILLEURS. J.A. DESY L<sup>re</sup> MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

# 93<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Qualité et distinction. Véritable noyer satiné. depuis fameuse marque KROEHLER

L'ENSEMBLE DE 3 PIECES

- V LIT DOUBLE "BIBLIOTHEQUE"
V BUREAU TRIPLE DE 58 POUCES
V COMMODE DE 4 TIROIRS

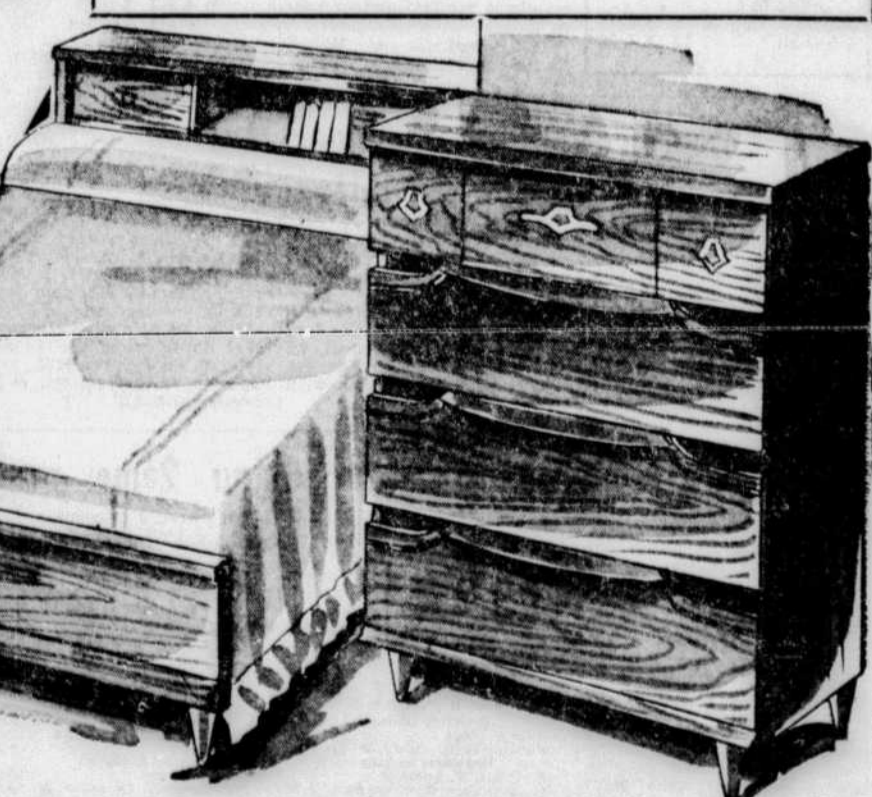


AUBAINE ANNIVERSAIRE \$249

aucun versement comptant

## GRAND PRIX DE \$400. EN ARGENT

CONDITIONS: Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos de chaque facture DUPUIS (ou fac-similé acceptable) et déposez-les toutes dans la BOITE-CONCOURS placée au rez-de-chaussée. L'attribution se fera chaque jour à 5 hres, le vendredi à 9 h., au rez-de-chaussée.



Style tel qu'illustré Fabrication impeccable. Meubles durables, dans le goût moderne. Le bureau triple est à 9 tiroirs. Très belle glace biseautée et repolie. La COMMODE-CHIFFONNIER pour monsieur avec quatre tiroirs spacieux. Le lit tête-bibliothèque avec case à panneau coulissant.

TABLE DE CHEVET (Non illustré) Si désirée Chacune 40.00

sur achats budgétaires de 15.00 ou plus - seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat